

**Lorsque la politique écrit l'histoire: Études des narratifs et politiques mémorielles
de la famine de 1932-1933 (Holodomor) en Ukraine postsoviétique**

Ariane Larouche (8295597)

Mémoire
Présenté au professeur Dominique Arel
Exigence partielle de la maîtrise en science politique

École d'études politiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

Ottawa, Canada, Hiver 2017

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
Cadre théorique.....	9
<i>Mémoire collective et individuelle.....</i>	<i>13</i>
<i>Lorsque la mémoire devient un instrument politique.....</i>	<i>16</i>
<i>Politiques mémorielles dans les régimes politiques en transition.....</i>	<i>18</i>
Évolution et étude historiographique des narratifs de l’Holodomor en Ukraine post-soviétique et au sein de la diaspora ukrainienne.....	19
Analyse empirique des politiques mémorielles de l’Holodomor : Études de cas des travaux législatifs et parlementaires, et du Musée canadien pour les droits de la personne.....	25
<i>Débats parlementaires, travaux législatifs et décrets présidentiels.....</i>	<i>28</i>
<i>Représentation de l’Holodomor au Musée canadien pour les droits de la personne.....</i>	<i>39</i>
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	54

L'adage est bien connu : pour savoir où nous allons, il faut savoir d'où nous venons. Non seulement cette phrase souligne-t-elle l'importance que l'on doit accorder au passé, elle rappelle également qu'une identité collective s'analyse et trouve son sens à la lumière de l'histoire partagée par un même regroupement d'individus. Il est vrai que les différents théoriciens de la nation insistent sur le partage d'éléments communs afin de définir cette dernière, que ce soit l'ethnie, la langue, le passé, les valeurs, etc. Par exemple, Ernest Renan, philosophe et historien français de la fin du dix-neuvième siècle, place au centre de sa définition de la nation le passé commun qu'il définit lui-même comme étant « le riche legs commun de souvenirs » (Renan, 1992 54). Qui plus est, la mémoire, ou la capacité de donner sens à des souvenirs du passé ou à des événements historiques, prend forme en fonction de l'environnement social dans lequel elle évolue (Halbwachs, 1992). En somme, on estime que la capacité cognitive de la mémoire revient à l'individu, mais la collectivité devient essentielle pour faire sens de celle-ci (Olick, 1999). De plus, la mémoire devient fréquemment l'instrument des dirigeants politiques dans le but notamment de créer un idéal identitaire, ou encore d'obtenir une légitimité nécessaire à la réalisation d'objectifs politiques.

En 1991, lorsque l'Ukraine accède à son indépendance, elle se retrouve face à un vide en ce qui a trait à la définition de sa propre identité nationale. Par exemple, sous l'ère soviétique, l'histoire nationale ukrainienne est en grande partie absente des manuels éducatifs d'histoire avant de faire une apparition timide à l'aube de son indépendance...L'heure est ainsi à la réactivation de l'identité nationale par le biais des narratifs historiques. Pour ce faire, les dirigeants politiques n'hésiteront à utiliser les outils à leur disposition (musées, système d'éducation et manuels pédagogiques,

commémorations et cérémonies publiques, etc.) pour réécrire l'histoire et ainsi modeler celle-ci selon leur idéal de l'identité nationale.

De façon générale, le processus de nationalisation de l'histoire suscite des débats controversés autour de l'inclusion ou de l'exclusion de certains mythes et événements historiques. L'Ukraine n'échappe pas à cette règle. Parmi les narratifs contentieux, on retrouve ceux entourant la famine de 1932-1933, connue sous le nom d'Holodomor (signifiant « tuer par la faim » en langue ukrainienne) que des acteurs cherchent à imposer presque aussitôt comme élément unificateur de la nouvelle identité nationale ukrainienne. Dans la première décennie de l'indépendance de l'Ukraine, l'Holodomor reçoit de l'attention de la part des dirigeants politiques, quoique certains vont qualifier celle-ci de sporadique ou d'opportunisme électoral (Martin, 2012). C'est néanmoins lors des années 2000, vers la fin du mandat présidentiel de Leonid Koutchma, que les narratifs de la famine de 1932-1933 commencent à occuper une place centrale au sein des politiques mémorielles et identitaires avant de se retrouver au cœur de celles-ci sous la présidence de Viktor Iouchtchenko. En 2010, lors de l'élection de Viktor Ianoukovytch, les narratifs mémoriels subiront une véritable volte-face mémorielle illustrant la scission idéologique divisant le pays depuis quelques années.

En somme, la stratégie prônée par les élites dirigeantes de l'Ukraine postsoviétique fut d'unir le nouvel État indépendant sous la bannière d'une seule et même identité nationale. Pour consolider ce nouveau nationalisme, les premiers chefs d'état semblent avoir miser sur la réécriture de l'histoire en choisissant des narratifs glorifiant le passé de l'Ukraine, mais également présentant son peuple comme des victimes des répressions politiques

soviétiques. La famine de 1932-1933 présente le peuple ukrainien comme une victime face au régime communiste de l'URSS et démontre la pertinence de vouloir créer une séparation idéologique avec celle-ci. De plus, les narratifs mémoriels furent utilisés par le régime politique en place pour justifier les politiques identitaires ainsi que la position politique de distance idéologique par rapport à l'URSS, voire de rapprochement avec l'Europe.

À la lumière des narratifs mémoriels véhiculés en Ukraine postsoviétique et des études théoriques sur la mémoire collective, ce mémoire s'intéressa particulièrement à la formation de l'identité nationale par le biais de l'élaboration des politiques mémorielles par un groupe composé des membres de l'élite politique dirigeante. À partir des narratifs mémoriels de l'Holodomor en Ukraine postsoviétique, pourquoi est-ce que la victimisation est un élément central du nationalisme, dont découle l'identité nationale, qui est lui-même un instrument fort de légitimation politique? Comment cela s'opère-t-il concrètement en politique? De plus, est-ce que l'étude des narratifs de l'Holodomor nous permet de déceler certaines limites à l'usage du discours de victimisation comme outil de légitimité politique?

À partir de la présidence de Iouchtchenko, la famine soviétique de 1932-1933 sera décrite par les dirigeants politiques comme étant un génocide ciblant la nation ukrainienne.¹ L'élévation de l'Ukraine au rang de victime d'un génocide par la famine

¹ Le narratif des acteurs politiques ukrainiens prônant la thèse de la famine en tant que génocide réfère à la définition de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de l'Organisation des Nations Unies* (1948): « le génocide s'entend de l'un quelconque des actes [définis à l'article 2 de la Convention], commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux » (OHCHR, 2017). La définition de Raphaël Lemkin (*Destruction d'une nation ou d'un groupe*

perpétré par le régime communiste de l'URSS constitue un narratif se prêtant à la consolidation de l'identité nationale puisqu'une identification claire de l'agresseur (l'URSS, et la Russie contemporaine dont Vladimir Poutine affirme être l'héritière de l'empire soviétique) vient créer une distance idéologique par rapport à celui-ci. Par conséquent, cette séparation contribue à accroître la légitimité des élites politiques en place qui cherchent à créer une identité nationale propre et distincte à l'Ukraine indépendante. De plus, élever la famine de 1932-1933 au rang de génocide permet de comparer cette dernière à l'Holocauste, icône de souffrance et traumatisme culturel, et rendre la souffrance du peuple ukrainien « plus compréhensible pour les autres nations et sociétés » (Klymenko, 2016 : 346).²

Or, les narratifs de l'Holodomor, ainsi que l'élévation de celui-ci au rang de génocide, ne trouvent pas écho de manière uniforme en Ukraine. Cette observation se transporte aussi à l'extérieur de ses frontières géographiques où la reconnaissance de la famine en tant

par le biais d'un plan coordonné par l'État) est également mentionnée par plusieurs auteurs s'intéressant au lien entre l'Holodomor et le génocide (Strauss, 2001 : 350; Theriault, 2010).

Cependant, il faut comprendre que la définition du terme « génocide » ne fait pas l'objet d'un consensus dans la littérature académique (Theriault, 2010). Plusieurs points communs semblent toutefois ressortir des définitions principales (Lemkin (1943), *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* (1948), Drost (1959) et Kuper (1981)), soit la destruction d'un groupe (par le biais de violences collectives, assassinat de masse, etc.) et la cible d'une nation, groupe ethnique ou d'une collectivité (Strauss, 2001 : 350). Loin de notre intention d'évaluer la pertinence des différentes définitions proposées dans la littérature, nous définirons le génocide à partir de deux caractéristiques fondamentales du concept, soit des actes de violence de masse commis contre un groupe ciblé dans le but de détruire celui-ci en entier ou en partie. Deux éléments sont ainsi essentiels à la définition : la cible (le groupe visé) et l'intention derrière les actes violents (détruire, voire faire disparaître le groupe visé).

² Dans son article « The Holodomor law and national trauma construction in Ukraine », Klymenko cite les travaux d'Aleida Assman sur la mémoire et les traumatismes culturels portant sur l'Holocauste et affirme que ce dernier constitue une sorte de point de comparaison ou de référence pour les autres événements historiques reconnus, ou cherchant à être reconnus, comme des génocides (Klymenko, 2016 : 7). En affirmant que l'Holodomor constitue un génocide, les élites politiques ukrainiennes cherchaient donc à élever leurs souffrances au même niveau que l'Holocauste, universellement reconnu comme le pire épisode de crime commis contre l'humanité.

que génocide n'a trouvé moins d'une vingtaine d'États sympathisants et a même mené à ce que certains vont qualifier de « guerres de la mémoire » entre l'Ukraine et son voisin russe (Ambassade de l'Ukraine au Canada, 2012; Martin, 2012). En effet, l'élaboration et l'imposition d'un passé commun par les dirigeants politiques constituent plutôt un facteur de division nationale où certains groupes dissidents, particulièrement présents au sud-est de l'Ukraine, ne s'identifient pas aux narratifs véhiculés par l'État et vont même jusqu'à remettre en doute le fondement historique du caractère génocidaire de ces derniers.

Ancrant notre réflexion dans les questions énoncées ci-dessus, ce travail d'analyse se concentra essentiellement sur l'utilisation politique des narratifs de l'Holodomor en Ukraine postsoviétique, plus spécifiquement sur la période allant de 1991 (année d'indépendance de l'Ukraine) à 2013 (année où a débuté la révolution du Maïdan). La disponibilité des études concernant les politiques mémorielles des deux premières décennies d'indépendance de l'Ukraine au sein de la littérature académique est la principale motivation justifiant la limitation de l'horizon temporel de cette analyse. De plus, l'évolution rapide de la situation géopolitique en Ukraine, notamment depuis la fin des événements de l'Euromaïdan et du début du conflit armé dans le Donbass, vient complexifier la tâche d'analyser de manière cohérente les politiques mémorielles et identitaires tout en tenant compte du renouvellement constant de la littérature académique à ce sujet. Qui plus est, les événements post-Maïdan ont permis une « réarticulation de l'identité nationale ayant mené à un renforcement des politiques identitaires ukrainiennes » autour d'héros et d'événements historiques acceptés dans une grande majorité d'oblasts (Sereda, 2016 : 24). Malgré cette émergence, des divisions identitaires et idéologiques demeurent présentes en Ukraine, mais elles sont davantage perceptibles

au sein même des régions plutôt qu'entre les oblasts de l'est et de l'ouest (Sereda, 2016). Cela étant dit, nous concentrerons ce travail sur les politiques mémorielles sous l'égide des quatre premiers présidents ukrainiens : Leonid Kravtchouk (1991-1994), Leonid Koutchma (1994-2005), Viktor Iouchtchenko (2005-2010), et Viktor Ianoukovitch (2010-2014).

Ce mémoire se divisera en trois parties principales afin de nourrir la réflexion proposée par les questions énoncées précédemment. Dans un premier temps, avant de plonger dans le cas d'étude de l'Ukraine postsoviétique, le cadre théorique sera défini autour des concepts principaux de cette analyse, soit la mémoire collective et la politisation de celle-ci par l'État. Partant de la définition conceptuelle de la nation et de l'identité collective basée sur les travaux d'Ernest Renan, nous explorerons l'importance qu'occupe la mémoire collective, ou du moins le passé commun au sein de ces définitions. Puis, en s'intéressant aux théories de la mémoire collective, nous tenterons de voir comment et pourquoi les États instrumentalisent les narratifs mémoriels en portant une attention particulière sur les régimes politiques en transition parmi lesquels nous pouvons classer l'Ukraine postsoviétique.

Dans un deuxième temps, nous ferons un bref survol de l'historiographie de l'Holodomor en Ukraine. Pour ce faire, nous passerons en revue l'évolution des narratifs de la famine de 1932-1933 au sein des frontières ukrainiennes ainsi qu'auprès de la diaspora. De plus, nous analyserons l'impact des études historiographiques et démographiques récentes sur l'Holodomor. Finalement, dans un troisième temps, nous plongerons au cœur de notre analyse en examinant la politisation des narratifs mémoriels

de l'Holodomor en Ukraine postsoviétique. Dans cet ordre d'idée, nous observerons l'utilisation récurrente des thématiques de victimisation et de la violence à travers deux mécanismes de politique mémorielle, soit les musées ainsi que les travaux parlementaires et législatifs sur la scène nationale.³ Ces deux études de cas nous permettront d'analyser plus en détails comment les narratifs de l'Holodomor furent modelés par les dirigeants politiques afin de tenter de consolider leur propre conception de l'identité nationale ukrainienne, et dans quelle mesure ces derniers ont réussi ou échoué à imposer leurs idées politiques.

Cadre théorique

Pour plusieurs individus, la nation est souvent considérée comme synonyme du territoire étatique. De manière presque instantanée, on associe un État à une identité nationale qui lui est propre. D'un point de vue historique, on peut effectivement constater que le territoire est une composante essentielle de la nation, particulièrement vrai il y a quelques siècles où les limites de celles-ci pouvaient être facilement délimitées sur une carte géographique (Renan, 1992). Cependant, réduire la nation à ses frontières constitue une définition simpliste ne tenant pas compte de d'autres facteurs tout aussi pertinents sur le plan social, culturel, ou ethnologique.

³ Nous incluons dans l'expression « efforts législatifs » les lois et décrets votés par la Verkhovna Rada, le parlement ukrainien. Certains projets de lois et autres éléments des travaux parlementaires n'ayant pas été adoptés à l'unanimité seront également inclus dans cette analyse. En ce qui a trait aux travaux sur la scène internationale, nous examinerons le travail diplomatique de l'Ukraine auprès des organisations internationales, dont l'ONU, afin de faire reconnaître l'Holodomor comme un génocide dirigé contre le peuple ukrainien.

Malgré le fait que la définition conceptuelle de la nation demeure en soi polysémique, l'esprit de communauté, ou le partage de plusieurs éléments, est un élément central à un grand nombre de définitions. S'inspirant de l'argumentaire d'Ernest Gellner sur le sujet, Benedict Anderson qualifie la nation de communauté imaginaire. Dans son ouvrage du même nom, Anderson affirme que la nation est un vaste regroupement d'individus impliquant un sentiment d'appartenance et une conscience de soi-même par rapport au reste du groupe (Anderson, 1991). Il importe de comprendre qu'Anderson attribue le qualificatif d'imaginaire à la nation puisque les individus la composant sont si nombreux ne peuvent tous se rencontrer au moins une fois dans leur vie (Anderson, 1991).

Cependant, il faut préciser que la définition de nation est en soi un concept dynamique et a évolué au fil du temps (Assemblée parlementaire européenne, 2005). Selon l'étymologie du mot, le mot latin « natio » réfère à un groupe d'individus étant nés au sein d'une même communauté tout en entretenant un lien avec ce groupe où se trouve leurs origines (Mistretta & Zernatto, 1944 : 352). Au 14^e siècle, la notion de nation réfère plutôt à des groupes de nobles qui partagent le pouvoir politique avec la royauté (Assemblée parlementaire européenne, 2005). C'est plutôt au 18^e siècle, particulièrement suite à la Révolution française, que le concept de nation a pris une tournure politique (Assemblée parlementaire européenne, 2005). En France à l'époque, on définit alors la nation comme une communauté de citoyens jouissant également de droits et libertés fondamentaux, peu importe leur origine (Mistretta & Zernatto, 1944 : 365-366). Ce concept a servi en quelque sorte d'assise pur de légitimer le nouveau régime et institutions politiques ainsi que le nouvel État en place suite aux événements de la Révolution française (Assemblée parlementaire européenne, 2005).

Au sein de la littérature académique en sciences sociales, deux principales écoles de pensée ont émergé au dix-neuvième siècle, soit l'école allemande et l'école française. La paternité de la première peut être attribuée au philosophe Johann Gottlieb Fichte qui définit la nation comme étant un regroupement d'individus partageant la même langue, religion, culture, et histoire (Renan, 1992 :38). Cette définition est en quelque sorte la réponse allemande au concept de nation élaboré dans la foulée de la Révolution française et confère une certaine légitimité aux « aspirations d'unité politique » d'un groupe partageant des traits communs et le sentiment d'appartenance à une même communauté (Assemblée parlementaire européenne, 2005). L'ensemble de ces traits communs permet donc de différencier entre eux les individus appartenant à d'autres nations. D'un autre côté, la définition française de la nation, surnommée aussi nation civique, fait plutôt appel à une volonté commune de vivre ensemble (Renan, 1992). Abstraite à première vue, cette définition fut développée par Ernest Renan dans son allocution *Qu'est-ce qu'une nation* (1882), prononcée à la Sorbonne et à travers laquelle il réfute l'argumentaire de Fichte en y proposant sa propre conception de la nation.

D'entrée de jeu, Renan affirme que la nation constitue « un plébiscite de tous les jours », une question perpétuelle que se posent des individus quant à leur volonté de vivre ensemble en tant que regroupement collectif (Renan, 1992 : 55). Selon le philosophe, la nation est d'abord et avant tout un principe spirituel plutôt qu'un large ensemble d'individus partageant de multiples éléments communs. Dans cet ordre d'idée, la conception de la nation se divise en deux principaux piliers, soit le passé commun (comme nous l'avons défini précédemment, « le riche legs commun de souvenirs ») et le consentement actuel de vivre ensemble et de faire valoir l'héritage national (Renan,

1992 : 54). La nation naît de « l'aboutissement d'un long passé d'efforts » où les deuils imposés par la souffrance imposent des devoirs et commandent l'effort de continuer à se souvenir (Renan, 1992 : 54).

Finalement, si le fait de constituer une nation implique forcément le devoir de se commémorer le passé commun, il y a aussi une place prépondérante accordée à l'oubli. En effet, selon Renan, « la nation ne tient ensemble que par une gigantesque amnésie collective » (Renan, 1992 : 26). En ce sens, plusieurs auteurs étudiant la mémoire collective soutiennent que la mémoire collective implique forcément l'oubli collectif « Nous nous souvenons parce que nous oublions et nous oublions pour nous souvenir » (Vivian, 2010 : 12). Dans cet ordre d'idée, « L'oubli, et [...] même l'erreur historique, sont des facteurs essentiels de la formation d'une nation », réitère Renan (Renan, 1992 : 26). Ainsi, le progrès des études historiographiques venant remettre en cause la véracité de certains événements historiques représente une certaine menace pour la nation (Renan, 1992). De plus, la mise au jour de nouveaux faits historiques, ou d'une nouvelle interprétation de ces derniers, pourraient susciter un questionnement du bien-fondé des narratifs mémoriels autour desquels l'identité nationale fut constituée et mener jusqu'à une remise en cause du bien-fondé de celle-ci.

D'un autre côté, la peur de l'oubli peut amener un groupe à « assurer l'immortalité » de certains narratifs ou aspects de l'identité collective (Vivian, 2010 : 12). L'oubli permet également d'effacer toute affiliation à un passé que l'on souhaite oublier, ou encore de permettre à une nouvelle identité de voir le jour (Vivian, 2010). En somme, l'oubli témoigne également du caractère sélectif de la mémoire collective qui implique

forcément le choix de narratifs et d'éléments à inclure et à laisser de côté (Vivian, 2010; Rieff, 2016).

Mémoire collective et individuelle

Avant de poursuivre la présente analyse, il apparaît opportun de distinguer les concepts de mémoire et d'histoire, souvent considérés à tort comme des synonymes. Cependant, les deux concepts « ne sont pas séparés par une cloison étanche » (Noiriel, 2007 : 9). D'un côté, l'histoire est couramment définie comme étant l'écriture des faits et événements passés. Bien plus qu'un simple exercice descriptif, l'histoire se définit également comme l'étude scientifique des éléments du passé ainsi que leurs points de rupture et continuité dans le temps présent. Les historiens jouent ainsi un rôle d'analyse objective des faits et d'enjeux « dans le but de comprendre et d'exprimer le passé au lieu de le juger » (Noiriel, 2007 : 8-9). D'un autre côté, la mémoire peut être définie comme l'interprétation et l'instrumentalisation de l'histoire par un groupe dominant dans le but notamment de « servir d'argument d'autorité pour légitimer [un] point de vue politique plutôt qu'[un] autre » (Noiriel, 2007 : 9). La mémoire utilise donc l'histoire comme « réservoir d'arguments » pour « mobiliser et défendre les intérêts des acteurs politiques et légitimer leur pouvoir » et ainsi consolider l'identité collective autour des idéaux du groupe dirigeant (Noiriel, 2007 : 8).

Quant à la définition du concept de mémoire, elle se divise en deux dimensions : la sphère individuelle et collective (Olick, 1999). La première peut être associée aux dimensions associées aux capacités neurologiques et cognitives de retenir certains faits et

événements du passé. D'un autre côté, la mémoire collective peut être perçue comme un agrégat des mémoires des individus d'un même groupe (Olick, 1999). En ce sens, la mémoire prend forme selon des cadres sociaux définis en fonction du vécu et de l'environnement social d'un groupe (Halbwachs, 1992). Ces cadres permettent à l'individu de donner un sens à ses propres souvenirs mais également d'interpréter ces derniers et de décider ainsi lesquels prioriser et lesquels oublier (Olick, 1999). Dans cet ordre d'idée, le passé n'est plus préservé; il devient reconstruit dans le temps présent selon les idées et images prédominantes de la société dans lequel il évolue (Halbwachs, 1992). La mémoire cherche ainsi à sauvegarder le passé pour mieux vivre, voire servir, le présent et le futur (Rieff, 2016).

Autre concept important dans la littérature de la mémoire collective, les lieux de mémoire, développé par l'historien français Pierre Nora, qui contribuent également à leur manière à influencer la construction, ou du moins l'interprétation, des narratifs mémoriels. Selon Nora, les lieux de mémoire réfèrent à une expression « abstraite, purement symbolique, destinée à dégager la dimension mémorielle d'objets qui peuvent être matériels, mais autant et surtout immatériels » (Nora, 2011 : 381). Ceux-ci peuvent être des monuments, plaques commémoratives, symboles, ou différentes institutions soulignant certains éléments appartenant au passé. L'aspect émotif est une caractéristique centrale des lieux de mémoire; en ce sens, ces derniers supposent « un sentiment d'appartenance, l'expérience d'une communauté partagée [ainsi qu'] une inscription dans le temps » (Nora, 2011 : 385).

En somme, l'interaction entre les deux sphères de la mémoire (individuelle et collective) est constante puisque la mémoire d'un groupe se réalise et se manifeste à travers les mémoires individuelles (Halbwachs, 1992). En d'autres mots, c'est à chaque personne qu'appartient la capacité cognitive de se souvenir d'évènements historiques ayant eu lieu dans un passé lointain, mais c'est grâce à la société que chaque élément de la mémoire trouve son sens (Olick, 1999). Il importe de souligner que ces évènements constituant la mémoire collective d'une communauté n'ont pas été vécus par la grande majorité des individus du groupe; ils ont plutôt été transmis à travers les générations grâce aux politiques mémorielles de l'État, le système d'éducation et les différentes cérémonies de commémoration publiques (Rieff, 2016). Étant donné que la mémoire repose en majeure partie sur l'acte de transmission des narratifs, la distinction entre la mémoire collective et la mémoire de chaque individu est d'autant plus importante du fait que la deuxième dimension est dépendante de la première (Rieff, 2016).

Revenant aux propos de Renan, il importe de mentionner que la nation n'est pas un élément éternel en soi et évolue dans un horizon temporel selon différentes dynamiques sociologiques (Rieff, 2016). En ce sens, plusieurs auteurs définissent également une nation et son identité en opposition avec les groupes étrangers et extérieurs à celle-ci (Noiriel, 2007). Dans cet ordre d'idée, il deviendrait donc aisé de considérer la réécriture des narratifs historiques comme un phénomène politique étant donné que l'interprétation des faits du passé ainsi que les valeurs morales générées par cet exercice font presque entièrement l'objet de décisions et manipulations provenant de groupes dirigeants. Bien que la majorité des politiques mémorielles soient en effet élaborées par une élite, il n'est nullement impossible que la société civile ainsi que certains groupes considérés

minoritaires ou marginaux puissent influencer d'une quelconque manière les narratifs et ainsi contribuer d'une certaine façon à réécrire l'histoire nationale (Ischenko, 2011).⁴

Lorsque la mémoire devient un instrument politique

Tel que mentionné précédemment, le fait d'appartenir à un groupe permet de donner un sens à la mémoire individuelle. Par contre, cette affirmation ne permet pas de tracer les origines de la formation des mémoires; comment, par qui et selon quels motifs voient-elles le jour. Selon Michel Foucault, la perspective et la compréhension du passé d'un individu sont modelées par les intérêts d'un groupe dominant (Roudometof, 2003). Ainsi, la mémoire se construit grâce à la présence d'idéologies dominantes au sein d'un groupe et des manipulations orchestrées par une élite prenant la forme de commémorations publiques, création de symboles historiques ou de narratifs historiques (Korostelina, 2014).⁵ Prenant des airs de subtile propagande ou de discours autoritaire imposé, l'instrumentalisation de la mémoire varie considérablement en fonction des élites possédant le pouvoir ainsi que de leurs motivations (Korostelina, 2014).

⁴ Plusieurs exemples des groupes minoritaires ou marginaux peuvent inclure les groupes féministes qui ont permis une plus grande inclusion des femmes au sein des narratifs mémoriels et une reconnaissance de leur contribution à l'histoire. Les groupes autochtones et provenant d'une communauté minoritaire (exemples : les Canadiens francophones, les communautés juives à travers le monde, etc.) militant pour une plus grande reconnaissance de leur contribution au sein du développement d'une communauté et promotion des narratifs mémoriels propres à leur groupe.

⁵ Nous utiliserons le terme « élite » pour nous référer aux individus détenant le pouvoir ou gravitant près des sphères décisionnelles d'un groupe. Lorsque nous traiterons exclusivement d'éléments ou de questions politiques, les termes « dirigeants politiques » seront utilisés.

La construction de narratifs historiques est la méthode privilégiée par les élites pour modeler la perception sociale des individus d'un même groupe (Halbwachs, 1992). Basés sur des valeurs et émotions propres à un groupe, les narratifs revêtent un caractère prescriptif venant ainsi imposer une sorte de ligne directrice comportementale et des perceptions à adopter pour un groupe particulier (Korostelina, 2014). Cela permet non seulement de définir clairement les limites sociales de l'identité par rapport à d'autres groupes (eux par rapport à nous), mais également de définir des menaces, ennemis et héros potentiels (Korostelina, 2014 : 4) Cette pratique permet en outre de justifier le comportement, les actions et politiques adoptées par un groupe élitique tout en rejetant le blâme de ses propres malheurs sur un autre groupe (Korostelina, 2014).

Outre le développement d'une identité nationale, les narratifs historiques servent aussi principalement à légitimer, ou accroître la légitimité, des dirigeants politiques en place (Korostelina, 2014). Cette idée a par ailleurs été reprise en partie par la perspective gramscienne qui soutient que l'hégémonie d'un groupe est créée à partir d'une variété d'idées, de symboles, de narratifs et d'images produits par une poignée d'individus dans la but d'accroître la légitimité de l'élite d'un groupe (Wedeen, 1999). Par exemple, les cérémonies de commémoration d'un événement ou d'une tragédie historique revêtent un sentiment de solidarité sociale alors qu'en réalité elles constituent plutôt une forme déguisée de stratégie politique visant à accroître la légitimité et l'agenda politique d'un régime (Roudometof, 2003).

Contrairement à d'autres éléments imposés par une élite, l'identité ne semble pas faire l'objet fréquent de contestations apparentes. La notion du pouvoir symbolique peut

fournir une explication pertinente à ce sujet. Celui-ci se définit d'abord comme étant la capacité de présenter un ou des éléments comme étant omniprésents, naturels, inévitables et apolitiques malgré le fait que les événements prennent naissance suite à des interventions politiques (Loveman, 2005). Plusieurs exemples contemporains de pouvoir symbolique incluent les recensements, les musées gérés par l'État, et le système d'éducation (Loveman, 2005).

Politiques mémorielles dans les régimes politiques en transition

De manière générale, la formation des narratifs mémoriels implique nécessairement une dimension politique où les élites en place sélectionnent les éléments-clés constituant l'histoire dominante. Cet exercice peut prendre différentes variantes selon les typologies de régimes politiques. Par exemple, les régimes totalitaires ou autoritaires contrôlent et imposent des narratifs mémoriels considérés comme officiels, tout en dissuadant, voire rendant impossible, la capacité de se commémorer publiquement d'autres éléments extérieurs à ce cadre restrictif (Jovic, 2004). Au contraire, les régimes démocratiques sont réputés tolérer une pluralité de narratifs, même si certains d'entre eux contredisent les narratifs étatiques ou prédominants (Jovic, 2004).

Lorsqu'un régime politique se retrouve dans une situation de transition (passant de régime autoritaire à démocratique dans la majorité des cas observables dans la littérature), on assiste bien souvent à une consolidation de nouveaux symboles, pratiques et narratifs mémoriels (Jovic, 2004). Dans cet ordre d'idée, les États postcoloniaux démontrent bien ce phénomène où de nouveaux narratifs et pratiques mémorielles ont

émergé dans l'espace public afin de créer une identité se différenciant de celle imposée jadis par l'État colonisateur (Kuzio, 2002).

D'une manière similaire, la plupart des pays postsoviétiques ont également cherché, suite à leur indépendance, de se distancier de l'identité prônée sous l'ancien régime communiste de l'Union soviétique (URSS) (Kuzio, 2002). Pour ce faire, nombreuses sont les anciennes républiques soviétiques ayant mis de l'avant des narratifs dépeignant une oppression ou un statut de victime par rapport à leur passé (Finkel, 2010). Plusieurs motifs justifient ces pratiques, notamment la délimitation claire et précise de la nouvelle identité nationale par rapport à celle prévalant antérieurement, ou encore la preuve de l'impossible coexistence entre deux peuples (Finkel, 2010).

Par ailleurs, lors du démantèlement de l'URSS au début des années 1990, plusieurs États jouent la carte de la victimisation en affirmant avoir été la cible de violentes agressions ciblées, et parfois même de génocide, étant motivées par l'appartenance à des groupes ethniques ou nationaux (Finkel, 2010). L'Ukraine postsoviétique ne fait pas exception à ce phénomène. En effet, les narratifs de l'Holodomor, circulant davantage depuis la fin de l'ère soviétique, démontrent cette idée de victimisation issue du génocide dirigé contre le peuple ukrainien.

Évolution et étude historiographique des narratifs de l'Holodomor en Ukraine post-soviétique et au sein de la diaspora ukrainienne

La famine de 1932-1933 trouve sa place parmi les pires atrocités de masse du vingtième siècle (Snyder, 2010). Il s'agit d'un des rares exemples précédant la Deuxième

Guerre mondiale où un régime politique planifie et met à exécution une destruction de masse de sa propre population (Snyder, 2010). Même si l'étendue géographique et le nombre total de victimes de la famine ne font pas consensus au sein de la littérature académique, les mesures de collectivisation de l'agriculture sont généralement identifiées comme le principal précurseur de cette tragédie (Kul'chyts'kyi, 2015). Dans un effort d'abolir la propriété privée des terres agricoles en URSS, les élites politiques soviétiques dirigées sous la gouverne de Staline se sont mis à imposer des quotas de blé aux paysans de l'URSS (Kul'chyts'kyi, 2015). Les quotas augmentèrent rapidement à un tel point qu'il devenait impossible pour les agriculteurs de rencontrer les exigences du régime politique tout en subvenant à leurs propres besoins (Conquest, 1986). Vers la fin de l'année 1932, il devenait de plus en plus clair que la famine était bel et bien présente en URSS alors que le nombre de victimes atteint dépasse le cap des millions (Snyder, 2010). La famine a amené les gens à désertir les milieux ruraux au profit des villes où la nourriture et les vivres étaient disponibles, et un certain nombre de victimes prises au désespoir se sont tournés vers le cannibalisme pour assurer leur survie (Conquest, 1986; Snyder, 2010). Cependant, tel que mentionné précédemment, il est difficile d'avoir une estimation précise du nombre de décès attribués à la famine puisque les données de certains recensements ayant suivi la famine de 1932-1933 ont été altérées et les archives soviétiques demeurèrent indisponibles jusqu'à plusieurs années suivant la chute de l'URSS (Conquest, 1986; Rudnytskyi et al, 2015).⁶ Il est également important de

⁶ Le recensement de 1926, seul conduit avant la famine de 1932-1933 (outre le décompte urbain de 1931), fut considéré comme peu fiable puisque les estimations reflétaient un manque de 1,2 à 1,5 millions par rapport au total réel de la population (Rudnytskyi et al, 2015). Les données du recensement de 1937 ne furent pas disponibles dans les archives publiques pendant plusieurs décennies (Rudnytskyi et al, 2015). De

souligner que la république soviétique d'Ukraine ne fut pas la seule touchée par la famine. Bien que le territoire de la Russie fût généralement épargné, le Caucase du Nord, la région de la Volga allemande ainsi que l'Asie centrale ont également été des régions victimes des mesures imposées par la collectivisation (Kohut et al, 2013a).

Lors des années ayant suivi la famine, l'existence de celle-ci ne fût pas dévoilée publiquement et demeura soumise à la censure. D'un côté, un petit nombre de pays étaient au fait de la famine de 1932-1933 mais choisirent de garder le silence pour ne pas brouiller leurs relations avec l'URSS ou encore furent exposés à la propagande soviétique visant à masquer l'existence de cette tragédie décimant certaines régions (Kohut et al, 2013a). À l'intérieur des frontières soviétiques, les autorités politiques choisirent de nier l'existence d'une telle tragédie jusqu'à la fin des années 1980. Or, au début de cette même décennie, la diaspora ukrainienne d'Amérique du Nord commença à briser le silence entourant la famine de 1932-1933. En 1986, l'ouvrage *The Harvest of Sorrow* de Robert Conquest relate pour la première fois le récit des événements de la famine de 1932-1933 ainsi que la relation acrimonieuse entre le régime politique stalinien et la paysannerie ukrainienne (Sysyn, 2015; Kohut et al, 2013a). À peine quelques mois plus tard (1986-1990), le Congrès américain lancera une commission d'enquête sur la famine ukrainienne sous la supervision de l'historien James E. Mace (Kohut et al, 2013d). La commission recueillera les témoignages de plusieurs survivants de la famine et amènera Mace à la conclusion que cette tragédie fut entièrement planifiée et exécutée par le régime politique en place (Kohut et al, 2013d). Cette affirmation suscitera une certaine

plus, ce dernier et celui de 1939 révèlent des erreurs importantes dans les données colligées ainsi qu'un déficit important dans les estimations de la population (Conquest, 1986).

controverse au sein du corpus académique en Ukraine et aux États-Unis et amènera Mace à s'établir en Ukraine au début des années 1990 afin de poursuivre ses recherches sur la famine jusqu'à son décès en 2004 (Kohut et al, 2013d).

Revenant à l'Ukraine, les narratifs entourant la famine ont commencé à faire leur apparition sur la scène publique alors que les autorités politiques de l'URSS reconnaissent peu à peu son existence (Kohut et al, 2013c). À l'aube de l'indépendance de l'Ukraine, l'histoire nationale ukrainienne vient remplacer progressivement l'histoire soviétique au sein du système d'éducation (Kas'ianov, 2010). Les premières politiques mémorielles sur la commémoration de la famine apparaîtront lors de la présidence de Leonid Koutchma alors qu'en 1998 le quatrième samedi de novembre devient officiellement une journée nationale de deuil dédiée aux victimes de cette tragédie (Kohut et al, 2013c). En 2003, la Verkhovna Rada reconnaît pour la première fois le caractère génocidaire de la famine par le biais d'une résolution parlementaire suite à la tenue d'audiences sur la commémoration des victimes de l'Holodomor (Martin, 2012; Rada suprême d'Ukraine, 2003a, 2003c).

Sous la présidence de Viktor Iouchtchenko, les narratifs de la famine occuperont une place centrale au sein des politiques identitaires et mémorielles. Le président instaura l'Institut national ukrainien de la mémoire et signa une douzaine de décrets présidentiels sur les commémorations de l'Holodomor (Kohut et al, 2013c). Dans ses discours politiques, Iouchtchenko souligne à maintes reprises que la famine de 1932-1933 fut responsable pour plus de dix millions de décès en Ukraine et associe cette tragédie à un génocide méticuleusement planifié dans le but de faire disparaître le peuple ukrainien

(Martin, 2012). Ces affirmations furent remises en question par plusieurs historiens ukrainiens et étrangers notamment à cause de la mention du nombre élevé de victimes. Cela n'a tout de même pas empêché Iouchtchenko de faire adopter de justesse une loi par la Verkhovna Rada reconnaissant officiellement la famine en tant que génocide dirigé contre le peuple ukrainien (Kohut et al, 2013c). Des efforts diplomatiques seront également déployés sur la scène internationale pour tenter d'obtenir la même reconnaissance auprès de d'autres pays (Martin, 2012). Bien que plus d'une quinzaine d'États vont répondre positivement à l'appel de l'Ukraine, la Russie réussit notamment à bloquer toute tentative d'adopter une résolution universelle de l'Assemblée générale des Nations Unies (Martin, 2012).

L'élection de Viktor Ianoukovytch à la tête du pays en 2010 amène une véritable volte-face mémorielle. Non seulement une diminution du nombre de mesures politiques mémorielles est observée; Ianoukovytch favorisera un discours axé sur la famine en tant que tragédie commune de l'ensemble des peuples soviétiques plutôt qu'un génocide ciblé contre le peuple ukrainien (Martin, 2012; Kohut et al, 2013c). L'avènement de Ianoukovytch au pouvoir met au jour des divisions au sein de la population ukrainienne quant à l'interprétation des événements entourant la famine de 1932-1933. Par contre, il est important de préciser que cette source de tension était déjà observable lors de l'adoption de la loi de 2006 alors que les débats entre le gouvernement et la coalition de l'opposition ont presque mené à prorogation forcée du parlement (Kas'ianov, 2012). Cette division est aussi perceptible au sein des différentes régions du pays. En effet, vers la fin des années 2000, un support majoritaire au narratif du génocide est davantage présent dans l'ouest du pays (alors que ces oblasts ne furent que très peu, voire

aucunement, touchés par la famine de 1932-1933) alors que l'est et le sud du pays rejettent cette idée (Kohut et al, 2013a). Finalement, la présidence de Ianoukovytch confirme certains progrès des narratifs mémoriels. Dorénavant, l'existence de la famine n'est plus remise en question; c'est plutôt son caractère génocidaire qui est nié ou questionné par certains groupes (Kas'ianov, 2010).

Qui plus est, des études démographiques récentes ont fourni une approximation du nombre de victimes et de l'étendue géographique de la famine. On peut notamment apercevoir qu'une grande concentration des décès dans la région autonome de la Volga allemande et que le nombre de victimes en Ukraine se chiffrait entre 2,9 et 4,5 millions d'individus (Rudnytskyi et al, 2015). D'un point de vue académique, ces nouvelles données permettent de questionner le bien-fondé du narratif du génocide, infirmant ainsi que le peuple ukrainien était la principale cible des mesures de collectivisation agricole ayant mené à la famine. Ce fait amènerait ainsi à une reconsidération de l'emploi de l'expression « génocide » pour décrire la famine puisque celle-ci, bien que planifiée et exécutée méticuleusement, a touché durement plusieurs régions soviétiques sans nécessairement cibler un groupe ethnique ou culturel. Malgré tout, il est intéressant de constater que le support au narratif du génocide a augmenté depuis le début des conflits armés dans le Donbass, passant de 70% de la population supportant ce narratif en 2013, à 78% en 2015, et ce malgré les divisions déchirant le pays et la publication de nouvelles études concernant la famine (Sereda, 2016 :15).

Analyse empirique des politiques mémorielles de l'Holodomor : Études de cas des travaux législatifs et parlementaires, et du Musée canadien pour les droits de la personne

Tel que mentionné à maintes reprises dans la section précédente, la victimisation s'est avérée la stratégie-clé des dirigeants politiques ukrainiens pour consolider la nouvelle identité nationale. Pour ce faire, l'Holodomor décrivant les Ukrainiens comme étant victimes d'un génocide orchestré par l'URSS, s'impose facilement comme narratif central des politiques mémorielles et comme un des piliers du récent nationalisme ukrainien.⁷ Or, dans le cas spécifique de l'Ukraine postsoviétique, les réactions dissidentes politiques et populaires ont démontré que la victimisation n'a pas réussi à s'imposer en tant qu'élément central du nationalisme ukrainien et par conséquent à unir le nouvel État sous la bannière d'une seule et même nation. En effet, il est difficile de prétendre que l'Ukraine postsoviétique forme bel et bien un regroupement collectif uniforme dans le même sens que l'entend Ernest Renan (un ensemble collectif lié par un passé commun et désirant continuer à faire chemin ensemble vers le futur). En examinant l'évolution des frontières géographiques de l'Ukraine, on peut constater que le territoire actuel fut partagé au cours de l'histoire entre plusieurs empires et États. Par exemple, les oblasts du pays ont fait partie tour à tour à la Pologne, Lituanie, à l'empire russe et à l'URSS, tandis que la Crimée fut cédée à l'Ukraine en 1954 par l'URSS (Ploky, 2015). La Galicie pour sa part n'a rejoint officiellement le territoire de l'Ukraine qu'en 1991

⁷ Dans une majorité de discours mémoriels portant sur l'Holodomor, l'agresseur est souvent identifié comme étant l'URSS ou le régime communiste sous Staline. Cette distinction a permis à l'Ukraine de créer, ou du moins tenter, une distance par rapport à la Russie. Cette dernière est couramment associée de manière plus ou moins implicite à l'URSS et son régime communiste par les dirigeants politiques ukrainiens dans le cadre de discours officiels portant sur la famine de 1932-1933. Par ailleurs, il est intéressant de noter que la Russie elle-même, plus particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, se considère comme étant l'héritière de l'URSS.

alors qu'auparavant la région fut notamment sous la gouverne de l'empire austro-hongrois et de la Pologne (Kohut et al : 2013b, 2013e).⁸ En d'autres mots, l'Ukraine telle que délimitée par ses frontières actuelles (ou du moins avant l'avènement des hostilités armées de 2014 touchant la région autonome de la Crimée et des régions de l'est du pays), n'a jamais constitué un seul et même pays avant son indépendance en 1991 et forme par conséquent un État multiculturel où une diversité de groupes partageant leur propre héritage se retrouve en situation de cohabitation territoriale.

D'un autre côté, l'échec de la consolidation du nationalisme ukrainien en période postsoviétique ne pourrait être entièrement attribuable au manque de cohésion sociale derrière le narratif de la victimisation; cela constituerait une affirmation vague et généraliste. De manière plus précise, le nœud du problème pourrait se retrouver dans le choix de l'Holodomor en tant que narratif central des politiques mémorielles et identitaires. S'il est vrai que l'Ukraine était déjà la scène de discordes politiques à la veille de son indépendance (notamment sur l'accession de l'Ukraine à l'indépendance, sa position géopolitique par rapport à la Russie ou à l'Europe), ce ne serait sans grand surprise d'observer que la politisation des narratifs de la famine, s'étant accrue sous la présidence de Viktor Iouchtchenko, n'ont pas retrouvé un écho uniforme dans tout le pays. Cela est particulièrement vrai pour les régions du sud-est du pays, considérées comme ayant des tendances idéologiques pro-russes, privilégiant le narratif de la tragédie

⁸ Une portion du territoire de la Galicie a rejoint celui de l'URSS que vers la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Kohut et al : 2013b, 2013^e). Par conséquent, la région ne fut pas touchée par la famine de 1932-1933, mais compte étonnamment parmi les régions de l'ouest du pays supportant majoritairement les politiques mémorielles de l'Ukraine sur le sujet ainsi que les narratifs soulignant son caractère génocidaire.

commune (Kas'ianov, 2010). Toutefois, les voix dissidentes ont tout de même réussi à se faire entendre sur la scène politique avant de trouver une place de premier plan suite à l'élection du président Viktor Ianoukovytch.

En somme, l'utilisation de la victimisation comme élément-phare des politiques mémorielles démontre que cette création de distance idéologique entre l'Ukraine et la Russie apparaît intéressante. En effet, du point de vue du régime politique en place, elle permet de créer une séparation claire avec une partie de son passé soviétique que l'on a associé à une ère de censure et d'oppression. Il n'en demeure pas moins que deux narratifs de l'Holodomor s'affrontent ; d'un côté, on plaide le génocide intenté contre le peuple ukrainien, et de l'autre, on nie d'abord l'existence d'une famine avant de plaider la tragédie commune des républiques soviétiques. Pour leur part, les premiers dirigeants politiques de l'Ukraine semblent promouvoir le premier narratif tout n'accordant que peu d'importance, voire aucune, à l'idée d'une tragédie commune.⁹ Par conséquent, cela crée une dynamique irréconciliable entre les différents narratifs facilitée en quelque sorte par le fragile état de la démocratie en Ukraine rendant la contestation ouverte et publique des élites politiques plus ardue (Shevel, 2011).

Partant du questionnement initial introduit au début de ce mémoire, à savoir pourquoi et comment l'utilisation du narratif de la victimisation est un élément central dans la formation du nationalisme, la présente section s'intéressa davantage aux utilisations

⁹ Par « premiers dirigeants politiques », nous référons aux trois premiers chefs d'état ukrainiens (Kravtchouk, Koutchma et Iouchtchenko). Bien que le narratif du génocide ne fait son apparition que vers la fin du mandat de Koutchma au début des années 2000, Kravtchouk souligne néanmoins le caractère tragique de l'Holodomor sans toutefois l'associer à un génocide. L'expression utilisée ci-dessus exclue Viktor Ianoukovytch ayant plutôt choisi de référer à la famine comme une tragédie commune des républiques soviétiques.

concrètes au niveau politique de la victimisation en Ukraine postsoviétique à travers les narratifs de l'Holodomor. Notre analyse tournera autour de deux principales études de cas empiriques, soit les débats parlementaires et travaux législatifs, ainsi que les narratifs de l'Holodomor tels que présentés au Musée canadien pour les droits de la personne, à Winnipeg, au Manitoba. Ces deux piliers nous permettront de mettre en lumière des exemples précis d'utilisation de la victimisation pour consolider l'identité nationale ukrainienne tout en démontrant les limites du narratif mémoriel de la famine en tant que génocide.

Débats parlementaires, travaux législatifs et décrets présidentiels

Un rapide coup d'œil à l'historique des discussions parlementaires de la Verkhovna Rada, le parlement ukrainien, démontre une certaine récurrence des discussions portant sur la famine de 1932-1933, plus particulièrement dans les années 2000 vers la fin de la présidence de Koutchma et lors du mandat de Iouchtchenko. En effet, le premier document parlementaire sur l'Holodomor apparaît à la fin du mandat présidentiel de Kravtchouk pour instaurer officiellement une journée de commémoration annuelle de l'Holodomor lors du mois de novembre. On observe par ailleurs le caractère européen de cette pratique récurrente de commémoration de la famine de 1932-1933 lors d'anniversaires précis.¹⁰ D'un autre côté, l'analyse du vocabulaire employé dans les

¹⁰ Règle générale, un décret présidentiel est émis à tous les cinq ans pour commémorer l'anniversaire de la famine (ou des famines) depuis le soixante-dixième anniversaire de l'Holodomor en 2003. En effet, le premier décret présidentiel à cet égard fut déposé par Leonid Kravtchouk en 1993 et le deuxième fut émis par son successeur, Koutchma, dix ans plus tard. Par la suite, deux autres décrets furent déposés lors du 75^e

décrets présidentiels et autres textes parlementaires permet de déceler une utilisation accrue de la victimisation, particulièrement dans les années 2000, ainsi que l'évolution du narratif politique entourant la famine.

Tout au long de cette section, nous nous intéressons principalement à trois types de documents parlementaires et législatifs, soit les décrets présidentiels, les résolutions parlementaires, et la loi de 2006 octroyant le statut de génocide à l'Holodomor. Dans cet ordre d'idée, nous analyserons l'évolution du contenu sémantique des décrets présidentiels ainsi que les débats entourant l'adoption de la loi 2006 (et le résultat des votes parlementaires) et des résolutions parlementaires.

Dans un premier temps, les décrets présidentiels ukrainiens constituent une source pertinente d'analyse puisqu'ils identifient à la fois des enjeux jugés importants par le pouvoir présidentiel tout en démontrant implicitement les orientations politiques prises par rapport à ces mêmes sujets. Il importe toutefois de souligner qu'un décret présidentiel ne fait pas l'objet du même niveau de débats ou consensus qu'une résolution ou une loi adoptée par l'ensemble, ou la majorité, des membres d'une assemblée parlementaire. En effet, un décret présidentiel représente des directives écrites de la part du chef d'État, ou de toute instance du pouvoir exécutif, ne nécessitant pas l'approbation du parlement et peut être mis en place pour favoriser l'adoption rapide de certaines mesures ou dispositions contenues dans une loi. Néanmoins, il en reste que dans le cas de la famine de 1932-1933 les décrets présidentiels fournissent une analyse pertinente de l'évolution

et 80^e anniversaire de la famine. Nous traiterons plus en détails du contenu des décrets dans les sous-sections subséquentes de notre analyse.

du narratif mémoriel de l'Holodomor ainsi que des diverses mesures prises pour commémorer cet évènement historique.

Tout d'abord, la première constatation que l'on peut faire en regardant simplement la liste des décrets présidentiels portant sur l'Holodomor est l'évolution quantitative de ceux-ci au fil du temps (Rada suprême d'Ukraine, 2017). En effet, bien que le tout premier décret présidentiel fût adopté lors de la présidence de Kravtchouk en 1993 pour souligner le 60^e anniversaire de l'Holodomor, ce n'est qu'en 2002, à la veille des préparatifs du 70^e anniversaire de la famine que l'on voit une augmentation importante du nombre de décrets adoptés. La tendance se poursuit pendant le mandat présidentiel de Viktor Iouchtchenko alors qu'un grand nombre de mesures sont prises non seulement en lien avec le 75^e anniversaire de la famine, mais également certaines actions en lien avec les politiques mémorielles entourant cet évènement (maintien et expansion des archives, érection de monuments à la mémoire des victimes, établissement d'un musée national de l'Holodomor, etc.) (Rada suprême d'Ukraine, 1993, 2002a, 2008, 2009a, 2010). Finalement, un seul décret voit le jour sous la présidence de Viktor Ianoukovytch (Rada suprême d'Ukraine, 2017). Celui-ci porte spécifiquement sur les commémorations du 80^e anniversaire de l'Holodomor et propose des mesures similaires aux décrets précédents, soit la formation d'un comité organisateur, des cérémonies de commémoration officielles et une collaboration conjointe avec les autorités régionales des oblasts ainsi que différents ministères au sein du gouvernement ukrainien (Rada suprême d'Ukraine, 2017). En somme, cette évolution quantitative permet d'abord de constater l'évolution quantitative du discours narratif mémoriel de l'Holodomor sur un horizon temporel. On remarque que cette évolution correspond de manière générale à l'évolution du discours politique sur la

famine où ce dernier a connu des débuts timides dans les années 1990 pour ensuite gagner en importance au début des années 2000 et finalement devenir un élément central des politiques identitaires et mémorielles sous la présidence de Iouchtchenko.

Cependant, afin de saisir pleinement la pertinence des décrets présidentiels dans l'étude du discours narratif de la famine de 1932-1933, il importe d'analyser de plus près le contenu de ces derniers, et plus particulièrement le champ lexical utilisé pour décrire ce pan de l'histoire ukrainienne. À ce sujet, il est intéressant d'observer les différentes désignations utilisées dans les décrets en référence aux événements commémoratifs de la famine de 1932-1933. Cette variation coïncide en quelque sorte avec l'évolution des politiques mémorielles à travers les différents présidents ukrainiens tel que présenté ci-dessus. On remarque d'abord que le premier décret présidentiel de 1993 instaure au mois de septembre une journée de deuil en mémoire des victimes de la famine en Ukraine en 1932-1933 (Rada suprême d'Ukraine, 1993). Dans un premier temps, une journée de deuil national tel qu'il est question dans le décret renforce l'aspect à la fois tragique mais également collectif de la famine. On remarque également l'absence de l'expression « Holodomor » pour désigner la famine de 1932-1933 alors que ce terme était utilisé depuis quelques années au sein de la diaspora ukrainienne d'Amérique du Nord.

C'est en 1998 que le terme « Holodomor » est utilisé pour la première fois dans un décret présidentiel en référence à la Journée des victimes de l'Holodomor ayant lieu le quatrième samedi de novembre (Rada suprême d'Ukraine, 1998). Cela venait ainsi officialiser l'usage politique de l'expression à l'intérieur des frontières de l'Ukraine (Klymenko, 2016). En 2000, la désignation officielle de la journée est amendée pour

« Journée des victimes de l’Holodomor et de la répression politique » (Rada suprême d’Ukraine, 2000). Bien qu’aucun décret présidentiel ne fournisse une définition claire de « répression politique », on pourrait déduire que cette expression fait référence aux actes violents commis par le régime politique en place lors de l’ère soviétique.¹¹ D’un autre côté, au milieu des années 2000, le terme « famines », exprimé au pluriel, commence à faire son apparition dans les décrets, laissant ainsi sous-entendre que l’Holodomor de 1932-1933 ne serait pas la seule tragédie de la sorte et que les famines de 1921-1922 et de 1946-1947 auraient tout autant leur place au sein des politiques mémorielles ukrainiennes malgré le fait que les mesures présentées dans les décrets demeurent centrées sur l’Holodomor (Rada suprême d’Ukraine, 2005b).

Au-delà de la désignation de la journée commémorative, on note l’apparition du terme « génocide » dans les décrets émis entre 2007, année suivant l’adoption de la loi reconnaissant formellement le caractère génocidaire de l’Holodomor par le parlement ukrainien, et 2010 (Rada suprême d’Ukraine, 2007, 2010). Par contre, le décret émis par Viktor Ianoukovytch en 2013 a supprimé cette référence au génocide et s’inscrit en quelque sorte en continuité avec les mesures proposées par ses prédécesseurs tout en faisant preuve d’une certaine prudence afin d’apaiser toute source de tension (Rada

¹¹ Dans cet ordre d’idée, un des décrets de 2009 demande le démantèlement de tout monument, mémorial ou symbole public dédié à un ou des individus ayant contribué à l’implantation de la famine ou participé à des répressions politiques en Ukraine (Rada suprême d’Ukraine, 2009b). Le décret en question (432/2002) a été émis par le président Viktor Iouchtchenko qui à travers ses interventions publiques portant sur la famine de 1932-1933 n’hésitait pas à blâmer le régime soviétique de Staline pour les atrocités vécues par le peuple ukrainien à cet époque (Rada suprême d’Ukraine, 2009b). Pour sa part, Leonid Koutchma a tenu des propos similaires, quoique d’une manière moins fréquente et explicite que son successeur, identifiant les responsables de la famine dans le cadre de la campagne de reconnaissance internationale de l’Holodomor en 2003. En somme, les répressions politiques dont il est question dans la désignation officielle des journées commémoratives de l’Holodomor peuvent être associées aux répressions causées par le régime communiste soviétique envers le peuple ukrainien.

suprême d'Ukraine, 2013).¹² Le décret de 2013 démontre à la fois une rupture avec ceux l'ayant précédé ainsi qu'une volte-face des narratifs mémoriels supportant le désengagement, voire la remise en question, du caractère génocidaire de la famine de 1932-1933.

En somme, l'analyse des décrets présidentiels ukrainiens révèle implicitement la dichotomie entre les principaux narratifs de l'Holodomor, soit le narratif du génocide contre le peuple ukrainien et celui de la tragédie commune des républiques soviétiques. L'évolution du nombre de décrets adoptés par année confirment l'importance accordée à la famine de 1932-1933 dans l'élaboration des politiques mémorielles, où l'Holodomor gagne en importance au début des années 2000 avant de devenir un élément central sous la présidence de Iouchtchenko. De plus, le vocabulaire utilisé ainsi que l'ampleur des mesures adoptées semblent concorder avec l'analyse quantitative précédente et l'évolution des politiques mémorielles tout en reflétant les divisions au sein du corpus politique et de la population ukrainienne quant à la désignation de la famine (génocide, synonyme de répression politique, équivalents aux autres famines, etc.). Cependant, bien que les décrets présidentiels n'aient pas fait l'objet de débats parlementaires au même titre que des projets de lois par exemple, il importe de préciser que ceux-ci ont rencontré

¹² Si certains auteurs dans la littérature affirment que Ianoukovytch ne pouvait passer outre presque deux décennies d'acquis mémoriels (Martin, 2012), d'autres soutiennent plutôt que l'ex-président ukrainien n'a pas tardé à afficher ses couleurs idéologiques en associant la famine à une tragédie commune des républiques soviétiques (Kas'ianov, 2010). Dans cet ordre d'idée, le décret de 2013 reflète à la fois une opposition au narratif du génocide en choisissant de ne pas utiliser le terme dans le texte du décret ainsi qu'une continuité avec les mesures énoncées précédemment. Il est intéressant de mentionner que les mesures prises par le décret de Ianoukovytch ne portent pas à controverse par nature (nomination d'un comité organisateur, programmes éducatifs, etc.) et permettent un certain degré de politisation en nommant par exemple des individus partageant les mêmes points de vue que le régime en place à la tête de comité organisateur ou en charge d'élaborer des programmes éducatifs (Rada suprême d'Ukraine, 2010).

de la résistance dans l'implantation, particulièrement dans les oblasts de l'est et du sud de l'Ukraine des diverses mesures de commémoration de la famine (Kas'ianov, 2012).

Qui plus est, la division de la société ukrainienne au sujet de la famine est d'autant plus perceptible à travers les débats parlementaires de la fin de l'année 2006 portant sur la reconnaissance officielle du caractère génocidaire de l'Holodomor et la criminalisation du déni de ce dernier. En fait, comparativement à un décret présidentiel, les résolutions et projets de loi parlementaires représentent plus fidèlement les différents points de vue de la population ukrainienne sur la question par le biais du travail des élus. Avant que les projets de loi furent introduits devant la Rada, on observa une émergence des résolutions parlementaires en 2002 et 2003 ce qui coïncide avec une intensification de la politisation des narratifs de la famine de 1932-1933 sous la présidence de Koutchma.¹³ Ces résolutions spécifiques furent à l'origine des audiences parlementaires sur l'Holodomor ayant mené à des recommandations aux parlementaires de la Rada d'adopter une grande variété de mesures pour commémorer la mémoire des victimes de la famine de 1932-1933 ainsi qu'une loi reconnaissant formellement le caractère génocidaire de l'Holodomor (Rada suprême d'Ukraine, 2003a, 2003c). L'adoption de ces résolutions a en quelque sorte servi de précurseur pour les débats parlementaires s'étant déroulé à la fin de l'année 2006.

¹³ Contrairement aux projets de loi, les résolutions parlementaires ukrainiennes ne contiennent pas de dispositions contraignantes, mais renferment plutôt des suggestions d'action ou de suivi de politiques pour le pouvoir exécutif ou l'ensemble des élus de la Verkhovna Rada. Un exemple est l'Appel au peuple ukrainien de 2003 invitant le gouvernement ukrainien à adopter une loi reconnaissant officiellement l'Holodomor comme un génocide du peuple ukrainien qui invite la population à cette même reconnaissance tout en partageant les conclusions et le narratif officiel ayant résulté de la session parlementaire spéciale sur la commémoration de la famine (Klymenko, 2016; Rada suprême d'Ukraine, 2003c).

La loi adoptée en 2006 par la Rada constituait en quelque sorte le point culminant d'années de politisation de la mémoire collective de la famine de 1932-1933 en venant institutionnaliser l'élévation de l'Holodomor au rang de génocide (Klymenko, 2016). Pour le président Viktor Iouchtchenko, cela représentait une tentative de consolider le nationalisme ukrainien autour d'« un traumatisme national » que représentait la famine (Klymenko, 2016 : 342). Les débats parlementaires de 2006 ont toutefois permis de mettre au jour des divisions idéologiques entourant les politiques mémorielles de la famine de 1932-1933 non seulement entre les partis politiques, mais également entre les différentes régions du pays (Kas'ianov, 2012).

En novembre 2006, le président Iouchtchenko a déposé son projet de loi initial comportant initialement six points principaux, dont la désignation officielle de l'Holodomor comme génocide intenté contre le peuple ukrainien, l'interdiction du déni de l'Holodomor, ainsi que la responsabilité de l'administration publique étatique dans la lutte au déni de la famine (Kas'ianov, 2012). Alors que l'Holodomor était reconnu dans l'espace public depuis plusieurs années, la pertinence de cette clause du projet de loi pouvait être remise en question puisque c'est plutôt le caractère génocidaire de la famine et non son existence en soi qui constituait un point majeur de désaccord (Kas'ianov, 2012). Il en reste néanmoins que les adversaires politiques de Iouchtchenko ont rapidement décrié cette initiative comme une opportunité politique pour discréditer ses opposants politiques et de « qualifier leurs pratiques politiques d'immorales » (Kas'ianov, 2012). Cependant, quelques jours suivant le dépôt initial du projet de loi présidentiel, trois députés du Parti des régions ont à leur tour soumis un projet de loi critiquant le caractère génocidaire de la famine et l'engagement de l'appareil

administratif de l'État (Kas'ianov, 2012). Finalement, suite à plusieurs semaines de débats parlementaires, les deux projets de loi furent défaits soulignant une fois de plus les divisions régionales de l'Ukraine et également l'échec de la consolidation de l'identité nationale autour des narratifs de la famine de 1932-1933 (Kas'ianov, 2012; Klymenko, 2016).¹⁴

Quelques jours suivant la défaite des projets de loi, une version modifiée de l'initiative présidentielle fut déposée par le président de la Rada, Oleksandr Moroz (Kas'ianov, 2012). Considéré comme un compromis des deux versions antérieures, le projet de loi de Moroz conserve la reconnaissance de l'Holodomor comme « génocide du peuple ukrainien », mais exprime également ses « sympathies envers les autres peuples de l'ex-URSS qui furent victimes de la famine » (Klymenko, 2016; Rada suprême d'Ukraine, 2006b).¹⁵ Le projet de loi de Moroz fut adopté par une mince majorité de députés de la Rada (233 votes en faveur sur un total de 450 députés) (Klymenko, 2016).

Cependant, la reconnaissance officielle de la famine en tant que génocide par le parlement ukrainien marqua le commencement d'une guerre mémorielle entre la Russie et l'Ukraine ainsi que la continuité de discordes politiques au sein du parlement

¹⁴ Le projet de loi de Viktor Iouchtchenko a évidemment reçu l'appui de son propre parti (Bloc Notre Ukraine) ainsi que du Bloc Ioulia Timochenko. Le parti communiste, le Parti des régions ainsi que le parti socialiste se sont objectés au projet de loi principalement à cause de la promotion du caractère génocidaire de l'Holodomor et du silence total du texte législatif sur les retombées de la famine dans les autres républiques soviétiques (Klymenko, 2016).

¹⁵ Il faut noter que l'un des amendements proposés par Moroz fut de désigner l'Holodomor comme génocide du peuple ukrainien et non de la nation ukrainienne tel qu'il fut mentionné dans le texte du projet de loi de Iouchtchenko (Klymenko, 2016; Rada suprême d'Ukraine, 2006b). Ce changement de désignation venait ainsi détacher l'aspect nationaliste des narratifs de la famine de 1932-1933 en associant le génocide à une destruction intentée du peuple de l'Ukraine (ensemble de personnes partageant un même territoire et certains aspects socio-culturels et politiques) plutôt qu'à un acte dirigé contre tous les individus s'identifiant à la nation ukrainienne.

ukrainien. Après plusieurs décennies de déni de la famine de 1932-1933 durant l'ère soviétique, la Russie a reconnu l'existence de la famine sans toutefois faire de même pour son caractère génocidaire (Martin, 2012). Le narratif russe soutenait plutôt que la famine a touché plusieurs républiques soviétiques et que l'Ukraine n'avait pas été traitée différemment des autres à cause des groupes ethniques prédominants sur son territoire (Klymenko, 2016).

Revenant à l'Ukraine, la loi de 2006 sur la reconnaissance du caractère génocidaire de l'Holodomor fut un véritable catalyseur de débats identitaires divisant les partis politiques et les régions du pays. Au début de l'année 2007, le président Viktor Iouchtchenko dépose un projet de loi amendement le Code criminel de l'Ukraine pour criminaliser le déni de l'Holodomor en tant que génocide (Kas'ianov, 2012). Le texte législatif, dont le président souligna qu'il devait être adopté de manière urgente, rencontra un lot considérable d'opposition parmi les partis de coalition formant l'opposition (Parti des régions, Parti communiste et Parti socialiste), mais également parmi les juristes et le personnel parlementaire de la Rada (Kas'ianov, 2012). Or, seulement quelques jours après avoir été ajouté au feuilleton parlementaire, Iouchtchenko signa un décret proclamant la dissolution du parlement, preuve que la politisation du narratif de la famine a mené à une impasse politique (Kas'ianov, 2012). L'ex-président ukrainien a tout de même mené sa campagne électorale en promettant la réintroduction d'un projet de loi similaire (Kas'ianov, 2012). Malgré ses efforts ainsi que celles de quelques députés, une telle loi n'a jamais vu le jour (Martin, 2012).

En somme, les débats parlementaires sur la question du Holodomor démontrent cette volonté de vouloir consolider l'identité nationale ukrainienne autour de la famine de 1932-1933 que les élites politiques qualifient de génocide. Bien que l'existence de la famine soit toutefois reconnue par l'ensemble des partis politiques ukrainiens dans les années 2000, les débats deviennent houleux lorsque la question du génocide surgit. De plus, les débats entourant les projets de loi de 2006 et 2007 ont démontré que le narratif de la famine a contribué à diviser la population ukrainienne plutôt que de l'unir sous une histoire commune. La loi adoptée en 2006 représente un compromis entre les deux narratifs dominants en Ukraine, soit la thèse de l'Holodomor en tant que génocide du peuple ukrainien ainsi que le narratif de la tragédie commune des peuples soviétiques. Le projet de loi de 2007, et les subséquents visant à criminaliser le déni le caractère génocidaire de l'Holodomor, constituait un pas de trop dans la politisation des narratifs mémoriels ce qui explique le rejet des projets de loi et l'impasse politique en ayant découlé. Finalement, la non-réélection de Viktor Iouchtchenko en 2010 rime avec une diminution significative des débats législatifs entourant l'Holodomor ainsi qu'un changement à 180 degrés du narratif mémoriel. Les décrets présidentiels sont également témoins de cette division mémorielle quoique d'une manière plus implicite. En effet, le champ lexical utilisé pour décrire la famine peut être un indicateur en ce sens, mais également les réactions des autorités locales aux mesures décrétées par le président et/ou le pouvoir exécutif dans le texte de ceux-ci (Kas'ianov, 2012).

Représentation de l'Holodomor au Musée canadien des droits de la personne

Les musées jouent un rôle important dans l'éducation historique du grand public tout en contribuant au développement d'une conscience historique des visiteurs (Dean, 2013). Lieu de rencontre entre le passé et le présent, les musées forment à leur manière le sentiment d'appartenance d'une communauté, voire même d'une nation, tout faisant la promotion d'idéaux liés à l'identité d'un groupe (Dean, 2013). Ces institutions sont un lieu unique d'éducation et d'apprentissage qui engagent les visiteurs à réfléchir et se situer eux-mêmes par rapport au contenu des expositions à travers les interactions et narratifs proposés (Bennett, 1995). Bien plus qu'un lieu de divertissement culturel, les musées sont considérés comme un des lieux les plus dignes de confiance pour en apprendre davantage sur le passé (Dean, 2013).

Les espaces muséaux ne sont pas étrangers au narratif de la famine de 1932-1933. En effet, ce thème est fréquemment présenté dans les musées autour du monde consacrés à l'histoire ou la culture ukrainienne. Des expositions portant sur l'Holodomor ont vu le jour aux États-Unis et au Canada en grande partie grâce aux efforts de la diaspora ukrainienne d'Amérique du Nord. Dans la majorité de ces expositions, il est intéressant de constater que la thèse du génocide par la famine est un élément narratif dominant. Par exemple, dans une galerie du Musée national ukrainien de Chicago s'intitulant « Génocide/Holodomor », on identifie clairement Staline comme le principal responsable de la famine de 1932-1933 ayant causé la mort de 10 millions de personnes (Musée national ukrainien de Chicago, 2015). Le Musée ukrainien de New-York reprend essentiellement le même narratif du génocide par la famine et met de l'avant une

estimation à la hausse du nombre de victimes (plus de 10 millions) (Musée ukrainien, 2017).

Revenant à l'Ukraine, le narratif de l'Holodomor occupe une place considérable au sein des musées de Kiev, notamment le musée national d'histoire de l'Ukraine. Le contenu des expositions muséales a fait l'objet de plusieurs politiques mémorielles et culturelles principalement par le biais de décrets présidentiels dans le cadre d'anniversaire de commémorations de la famine. Par exemple, dès la fin de l'année 2002, un décret présidentiel émis à propos des mesures de commémorations du 70^e anniversaire de la famine suggère pour la première fois de construire un mémorial à Kiev dédié aux victimes de l'Holodomor et de la répression politique (Rada suprême d'Ukraine, 2002d). L'idée refait surface durant la présidence de Iouchtchenko alors que ce dernier demande à son conseil exécutif d'examiner la possibilité de construire le mémorial dédié aux victimes de la famine (Rada suprême d'Ukraine, 2006a). En 2010, peu de temps après avoir ouvert au grand public, le mémorial se voit octroyer le statut de musée-mémorial national et devient un arrêt obligé pour tout dignitaire étranger visitant l'Ukraine (Rada suprême d'Ukraine, 2010; Memorial to Holodomor Victims, 2017). Considérant que le projet du mémorial fut en grande partie élaboré sous la présidence de Iouchtchenko, c'est sans grande surprise que celui-ci prône le narratif du génocide par la famine et a pour mission première de « prévenir le crime de génocide en diffusant des connaissances sur l'Holodomor » (Memorial to Holodomor Victims, 2017). Le mémorial affirme jouer un rôle majeur dans la consolidation de l'identité nationale ukrainienne par la transmission

de narratifs entourant la famine (Memorial to Holodomor Victims, 2017).¹⁶ Il est par ailleurs intéressant de constater que ce mémorial, ayant vu le jour quelques mois avant l'élection de Viktor Ianoukovytch à la présidence de l'Ukraine en 2010, a tout de même conservé son narratif principal de « génocide du peuple ukrainien » malgré les changements de politiques mémorielles du nouveau président (Martin, 2012 : 114-115).

À la lumière des exemples présentés précédemment, il est possible de constater que l'oppression et la victimisation semblent être des thèmes récurrents dans l'identité nationale ukrainienne. Par conséquent, les musées, autant ceux situés en Ukraine et que ceux répartis à travers le monde, contribuent à bâtir une conception de l'identité ukrainienne centrée autour d'un des pans les plus tragiques de son histoire. Les exemples précédents démontrent également que malgré les changements politiques en Ukraine, la famine de 1932-1933 occupe toujours une place importante au sein des narratifs historiques ukrainiens.

L'étude de cas choisie pour ce segment du mémoire ne fait pas figure d'exception par rapport aux exemples précédents quant au choix des narratifs. Situé à Winnipeg, le Musée canadien des droits de la personne consacre une portion de son exposition permanente à l'Holodomor. Présentée sous l'angle du génocide, la famine de 1932-1933 est mise de l'avant dans la galerie muséale *Briser le silence* qui « dénonce les violations des droits de la personne » commises lors des génocides (Musée canadien pour les droits

¹⁶ Le site web du mémorial ne manque pas d'identifier le régime politique de l'URSS comme étant les principaux responsables de la famine de 1932-1933. Ces actions furent justifiées par le désir de remplacer l'identité ukrainienne par l'identité soviétique d'où la mention dans l'énoncé de mission du mémorial de promouvoir les valeurs et l'identité ukrainienne à travers les narratifs de la famine (Memorial to Holodomor Victims, 2017).

de la personne, 2017b).¹⁷ Malgré qu'il soit situé à l'extérieur des frontières de l'Ukraine, le Musée canadien des droits de la personne constitue néanmoins un cas d'étude pertinent de l'usage des narratifs de l'Holodomor puisqu'il démontre en autres comment la victimisation et l'oppression politique sont utilisés pour représenter l'identité ukrainienne. De plus, les discussions des thèmes à inclure et exclure dans lors de l'élaboration du contenu des expositions muséales ainsi que l'implication de la diaspora ukrainienne du Canada démontrent l'articulation de l'identité d'une nation autour du génocide et l'importance qu'occupe les narratifs de ce type.

Avant de débiter notre analyse portant sur l'utilisation des narratifs de la famine par le Musée canadien des droits de la personne, il importe de passer brièvement en revue le contexte ayant mené à sa création ainsi que l'implication de la communauté ukrainienne canadienne afin de s'assurer que l'Holodomor allait avoir une place de choix au sein des expositions muséales. L'histoire du Musée canadien des droits de la personne débute par un projet d'Israël Asper, avocat fiscaliste et magnat des médias canadiens, de créer un endroit éducatif où les jeunes canadiens pourraient en apprendre davantage sur les droits

¹⁷ La galerie *Briser le silence* présente cinq épisodes d'atrocités de masse reconnus comme des génocides par le Canada : l'Holodomor, le génocide arménien, l'Holocauste, le génocide du Rwanda et le massacre de Srebrenica en Bosnie (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017b). Par exemple, dans le cas de l'Holodomor, le narratif présentant la famine ukrainienne de 1932-1933 fut certes influencé par la communauté ukrainienne lors de l'élaboration du contenu de l'exposition, mais reflète d'abord la position canadienne sur cet événement historique (Chatterley, 2015). Bien qu'une galerie entière soit consacrée à l'Holocauste (*Examiner l'Holocauste*), les autres narratifs des génocides présentés dans le musée occupent un espace approximativement égal (Musée canadien pour les droits de la personne, 2014).

De plus, il importe de préciser que le musée bâtit ces deux expositions autour du concept de génocide défini par Raphaël Lemkin en 1943. Selon le musée, un génocide est considéré comme une des plus graves violations des droits de la personne et est rendu possible grâce à l'imposition d'une culture du secret ainsi qu'au déni de l'existence de tels actes haineux. Finalement, le nom *Briser le silence* sous-entend que les témoignages et les dénonciations des atrocités commises lors des génocides ont permis de mettre ces derniers en lumière et de faire découvrir au monde les violations des droits fondamentaux commis dans l'espoir que l'histoire ne se répète pas (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017b).

humains (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). Suite à son décès en 2003, l'idée de créer un musée dédié aux droits de la personne fut repris par la Fondation Asper et réussit à attirer l'intérêt du gouvernement fédéral canadien en 2008 qui lui octroya le statut de musée national ainsi que des fonds de 100 millions pour sa construction et 22 millions pour son budget d'opération (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). La mission du musée tel que souligné dans la *Loi sur les musées* du Canada « consiste à explorer le thème des droits de la personne en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue » (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017a). De plus, il est mentionné sur le site web du musée que celui-ci « est conçu [...] comme un centre d'apprentissage où les Canadiens, et des gens de partout dans le monde, pourront participer à des discussions et s'engager activement contre la haine et l'oppression » (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017a).

En 2009, un comité consultatif fut mis sur pied par le musée afin de choisir quels épisodes de violation des droits de la personne devraient être inclus dans les futures expositions (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). Une des principales recommandations du rapport publié en 2010 étaient de consacrer une place considérable à l'Holocauste dans le musée puisque cet événement a façonné la conception moderne des droits de la personne au 20^e siècle et est reconnu universellement un génocide et crime contre l'humanité (Musée canadien des droits de la personne, 2010). En réponse au rapport publié par le comité consultatif, le Congrès des Ukrainiens-Canadiens et l'Association ukrainienne-canadienne pour les droits civils se sont empressés de recommander au comité d'inclure davantage de contenu canadien, incluant des exemples historiques de

violation des droits de la personne et des groupes minoritaires au Canada, au sein des expositions plutôt que sur une perspective internationale et généraliste (Luciuk, 2009). Les principales demandes de la communauté ukrainienne incluaient également l'ajout d'une galerie supplémentaire relatant des narratifs de persécution, tel l'Holodomor en Ukraine, ayant mené des gens à fuir leur pays d'origine pour s'installer au Canada (Luciuk, 2009).

De plus, la communauté ukrainienne fut l'une des plus actives à faire entendre son opposition à propos de la place prépondérante consacrée à l'Holocauste au sein du musée alors que des milliers d'autres personnes furent tuées dans d'autres épisodes d'atrocités de masse et qu'il n'était pas dans le meilleur intérêt du musée de favoriser un génocide plutôt qu'un autre (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). Loin de l'intention de minimiser les atrocités commises lors de l'Holocauste, les différentes associations de la communauté ukrainienne, de concert avec d'autres regroupements culturels, exigèrent que les définitions de « génocide » et d'« atrocités de masse » soient revues afin d'inclure une plus grande représentation de l'histoire et des souffrances des communautés ethnoculturelles présentes au Canada (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013 : 904). D'un autre côté, les demandes de la communauté ukrainienne furent motivées par une volonté d'élever la reconnaissance du caractère génocidaire de l'Holodomor au même rang que l'Holocauste (Chatterley, 2015). En d'autres mots, le souhait de la diaspora ukrainienne est que l'Holodomor, parfois désigné comme « holocauste ukrainien » dans la littérature, occupe un espace égal ou supérieur à l'Holocauste dans le musée (Chatterley, 2015 :195). Cette ambition n'est pas sans causer de tensions entre la communauté ukrainienne et les différents groupes, particulièrement les associations juives, cherchant leur part de

représentation au sein du musée (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). En effet, l'intégration exclusive plutôt qu'intersectionnelle et intégrée était préférée par ces groupes qui souhaitaient une galerie prédominante et permanente dédiée à leurs propres souffrances (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013).¹⁸ De plus, les leaders de la communauté ukrainienne canadienne se sont publiquement fait reprochés par des historiens et chercheurs de gonfler le nombre des victimes de l'Holodomor et d'exagérer certains faits historiques dans le but de justifier la place de la famine de 1932-1933 au sein du musée (Chatterley, 2015 : 199-200). Cette critique de la communauté ukrainienne ne passa pas inaperçue alors que plusieurs personnes reprochèrent que cette propagande était inappropriée dans le contexte d'un musée dédié aux droits de la personne (Chatterley, 2015 : 199).

Revenant à la diaspora ukrainienne au Canada, le souhait d'accorder à l'Holodomor une certaine visibilité au sein des galeries muséales démontrent non seulement la promotion du narratif de la famine en tant que génocide mais viennent également confirmer le rôle important que joue la victimisation dans la consolidation de l'identité nationale.

¹⁸ Une des principales critiques ayant été soulevé dans la littérature sur le Musée canadien pour les droits de la personne est cette impression que les différents narratifs présentés sont en quelque sorte en compétition les uns par rapport aux autres en se partageant l'espace du musée (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). En effet, comme tout bâtiment, le Musée canadien pour les droits de la personne possède un espace limité et des choix ont dû être faits quant aux narratifs à inclure et ceux à laisser de côté. Le musée fut par ailleurs décrit comme étant une forme de « Jeux olympiques de l'oppression » où les narratifs de la victimisation se côtoient et s'affrontent à savoir lequel fut le plus tragique ou encore correspond à la pire forme de victimisation (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013 : 906). Il fut proposé en réponse aux différentes critiques sur la compétition entre les différents narratifs de présenter les narratifs de l'exposition *Briser le silence* dans une perspective d'intersectionnalité qui mettrait de l'avant une dynamique de différenciation des narratifs tout en démontrant le caractère unique de chacun (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). Cependant, il est intéressant de mentionner qu'initialement aucune hiérarchisation des génocides ou des narratifs fut prévue. Plusieurs auteurs ayant étudié le cas du Musée canadien pour les droits de la personne ont notamment souligné le lobbyisme de certaines communautés culturelles, notamment les associations juives et ukrainiennes, dans l'élaboration du contenu des expositions (Crew, 2017).

Premièrement, la persistance de la communauté ukrainienne visant à inclure la famine de 1932-1933 dans le musée démontre à quel point cet événement historique constitue un élément central de l'identité ukrainienne contemporaine. À ce sujet, les demandes de la communauté ukrainienne à ce sujet furent claires : l'Holodomor doit bénéficier d'une place distincte et permanente au sein du musée au côté des autres représentations de génocides (Chatterley, 2015). L'association ukrainienne-canadienne pour les droits civils a souvent réitéré que le musée devrait plutôt traiter chaque représentation de génocide de manière égale plutôt que d'en mettre un de l'avant (Luciuk, 2009). D'un côté, cela démontre la volonté de promouvoir le narratif génocidaire de la famine de 1932-1933 qui divise et ne fait pas consensus au sein de la population de l'Ukraine. On pourrait également interpréter cette volonté comme étant le désir de voir l'Holodomor reconnu universellement comme un génocide au même pied d'égalité que l'Holocauste qui semble être le narratif de prédilection du musée et le cas illustrant la nature et l'ampleur d'un génocide. Qui plus est, il est intéressant de lire dans le mémoire de l'association ukrainienne-canadienne soumis au comité consultatif que l'Holodomor est intrinsèquement lié à l'histoire de la diaspora ukrainienne, donc à l'histoire canadienne de manière plus générale, puisqu'il constitue l'une des principales répressions politiques ayant mené à les Ukrainiens à fuir leur terre natale pour s'installer au Canada au vingtième siècle (Luciuk, 2009). Finalement, les demandes de la communauté ukrainienne ont trouvé écho auprès des autorités du musée. Non seulement le narratif de l'Holodomor se retrouve aujourd'hui dans trois des galeries permanentes du musée, mais un film documentaire fut produit par le musée et une collaboration entre ce dernier et le Mémorial des victimes de l'Holodomor de Kiev (Chatterley, 2015).

La communauté ukrainienne a également souligné le manque de référence aux crimes et répressions politiques commis par le régime communiste soviétique dans le rapport de 2010 du comité consultatif du musée (Chatterley, 2015). Malgré que le musée ne consacre pas d'exposition traitant exclusivement de cette thématique, le narratif de l'Holodomor tel que présenté dans la galerie *Briser le silence* dénonce néanmoins de manière implicite les violations des droits de la personne et les répressions commises par le régime stalinien (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017b). En effet, le narratif du musée traitant de la famine ukrainienne s'articule en grande partie autour de la relation oppresseur-oppressé peignant ainsi un portrait précis de l'URSS, plus spécifiquement le régime communiste sous Staline, en tant qu'agresseur (Musée canadien pour les droits de la personne, 2014). C'est également par le biais de cette même dynamique que le titre de l'exposition prend tout son sens, car sans les « personnes ayant osé briser le silence » et lever le voile sur la censure, l'Holodomor n'aurait probablement pas connu autant d'engouement mémoriel (Musée canadien pour les droits de la personne, 2017b). Par ailleurs, le Congrès des Ukrainiens-Canadiens, ayant collaboré avec le musée dans l'élaboration du contenu de l'exposition, a promu un narratif similaire où l'Holodomor est décrit comme une « famine délibérément implantée par Staline et son régime totalitaire » et que les conséquences de la famine continuent d'être ressenties en Ukraine aujourd'hui (Congrès des Ukrainiens-Canadiens, 2012).

En somme, le narratif de l'Holodomor par le Musée canadien pour les droits de la personne démontre que la victimisation est un élément-clé de l'identité ukrainienne. En effet, la souffrance et l'oppression du peuple ukrainien sont récurrents au sein des expositions du musée ainsi que dans les documents et mémoires produits par le Congrès

des Ukrainiens-Canadiens et diverses autres associations représentant la communauté ukrainienne au Canada. De plus, la diaspora ukrainienne soutient que la famine de 1932-1933 continue de représenter une source de souffrance et de discrimination continue pour leur peuple (Luciuk, 2009). L'influence de la diaspora ukrainienne dans l'élaboration du contenu muséal concernant l'Holodomor démontre également la volonté de consolider l'identité nationale autour du narratif du génocide par la famine, et ce malgré le manque de consensus et la contestation quant à la véracité de ce mythe autant en Ukraine que sur la scène internationale. Un second élément central du narratif de la diaspora est la désignation du peuple ukrainien en tant que victime du régime communiste de Staline (Luciuk, 2009).

Malgré le fait que cette présente étude de cas ne représente pas une tentative de politisation de la mémoire collective par le gouvernement ukrainien, il en reste néanmoins que le lobbyisme et les préoccupations de la diaspora dans l'élaboration du contenu du musée reflètent d'une certaine manière la place prépondérante occupée par l'Holodomor au sein des politiques identitaires et mémorielles en Ukraine dans les années 2000. Les efforts pour l'intégration de l'Holodomor au Musée canadien pour les droits de la personne révèle ainsi implicitement l'ambition de la communauté ukrainienne de voir la famine de 1932-1933 reconnue de manière universelle comme un génocide au même titre que l'Holocauste. Cette reconnaissance permettrait de solidifier l'identité nationale ukrainienne autour de la victimisation découlant des persécutions politiques commises par le régime politique communiste durant l'ère soviétique. Cela donnerait l'opportunité à l'Ukraine de se distancier complètement au niveau politique et idéologique de son passé soviétique, et par conséquent de la Russie.

Il importe cependant de mentionner que contrairement à l'Ukraine, le narratif du génocide circulant au Canada semble moins contesté et est présenté comme un pilier important de l'histoire et l'identité nationale ukrainienne. En effet, si on ne nie pas le caractère génocidaire de la famine, on remarque tout de même la présence d'une dichotomie entre les différents narratifs proposés. D'un côté, on soutient une approche plus inclusive misant sur l'intégration d'éléments en lien avec l'histoire du Canada et une présentation des plus grandes atrocités de masse alors qu'à l'inverse, on propose de mettre de l'avant un narratif exclusivement centré sur l'Holodomor (Chatterley, 2015; Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013). Ce dilemme n'est pas comparable en soit aux tensions identitaires et régionales divisant l'Ukraine, mais représente tout de même des points de contentieux entre la communauté ukrainienne et les autres regroupements culturels canadiens (Hankivsky & Kaur Dhamoon, 2013).

Conclusion

L'utilisation des narratifs de l'Holodomor n'est pas seulement un exemple aléatoire illustrant les politiques mémorielles en Ukraine postsoviétique; il s'agit du narratif sur lequel beaucoup d'efforts ont été misés pour consolider l'identité nationale. Plutôt que d'unir le pays sous la bannière de la victimisation, le discours politique de la famine a contribué à creuser les divergences idéologiques et identitaires déjà présentes en Ukraine. Alors que l'on cherchait à éloigner la nouvelle nation ukrainienne de son passé soviétique pas si lointain, le narratif de la famine en tant que génocide n'a pas réussi à rejoindre l'ensemble de la population du pays. En effet, bien que l'existence de la famine

ne soit pas publiquement censurée ou niée, on remet en cause le caractère génocidaire de cette tragédie. Par ailleurs, des études académiques effectuées au cours des dernières années donnent un meilleur aperçu de l'étendue géographique de la famine ce qui vient démentir son caractère génocidaire en démontrant que le peuple ukrainien n'était pas l'unique victime de cette tragédie (Rudnytskyi et al, 2015). De plus, les dirigeants ukrainiens furent accusés de mauvaise foi ou de circulation de propagande alors qu'on leur reprochait d'avoir tendance à augmenter considérablement le nombre de victimes de l'Holodomor à plus de dix millions tandis que les estimations chiffrent les décès à 3-4,5 millions (Martin, 2012; Rudnytskyi et al, 2015).

Les documents législatifs et travaux parlementaires de la Verkhovna Rada sont un signe de cette division au sein du peuple ukrainien. En représentant l'expression de la volonté populaire, les élus reflètent non seulement la position et réceptivité du public face aux politiques mémorielles sur la famine, mais également la dichotomie narrative divisant le pays sur le sujet. En ce sens, les débats de 2006 entourant l'adoption de la loi de Iouchtchenko visant à reconnaître officiellement la famine comme génocide sont probablement la meilleure démonstration de cette division identitaire séparant le pays et l'une des manifestations les plus visibles sur la scène publique. D'un autre côté, les décrets présidentiels, quoiqu'étant moins un signe du consensus démocratique et de l'expression de la volonté populaire, démontre l'importance accordée à la commémoration de l'Holodomor par les chefs d'état ukrainiens depuis l'indépendance du pays. Par ailleurs, en étudiant attentivement le contenu des principaux décrets, on remarque une évolution du vocabulaire utilisé pour désigner la famine de même qu'une

progression dans le nombre et la variété des mesures de politiques mémorielles prises vers la fin du mandat présidentiel de Koutchma en 2002.

Le Musée canadien pour les droits de la personne est un second exemple de tentative de consolidation de l'identité nationale autour de l'Holodomor. Malgré le fait que le Canada fut l'un des premiers pays à reconnaître le caractère génocidaire de la famine et que ce narratif semble généralement accepté en sol canadien, les représentants de la communauté ukrainienne ont dû néanmoins convaincre les autorités du musée de la pertinence d'inclure l'Holodomor aux côtés de l'Holocauste et des autres génocides. Les revendications du Congrès des Ukrainiens-Canadiens et de l'Association ukrainienne-canadienne pour les droits civils se sont transformés en source de tension entre la communauté ukrainienne et d'autres regroupements ethniques et culturels, particulièrement la communauté juive ayant reproché l'exagération de certains faits ainsi que l'identification erronée de l'Holodomor en tant que génocide. Malgré le fait que cet exemple ne représente pas les politiques mémorielles prises en Ukraine postsoviétique, il demeure néanmoins que le narratif de la communauté ukrainienne canadienne est reflet similaire aux politiques identitaires et mémorielles de Viktor Iouchtchenko. D'un autre côté, il reste que cette compétition entre les narratifs d'oppression des différents groupes présents dans le musée a amené la communauté ukrainienne à mettre de l'avant différentes tragédies et génocides ayant marqué leur propre histoire et à associer celles-ci à de véritables piliers de leur identité nationale.

Les travaux législatifs et parlementaires ainsi que la représentation de l'Holodomor au sein des institutions muséales constituent deux exemples parmi une panoplie d'utilisation

de la victimisation afin de consolider l'identité nationale. Ces deux études de cas illustrent également les limites de l'utilisation d'un tel narratif et peuvent fournir une piste d'explication à savoir pourquoi le narratif de la famine de 1932-1933 s'est avéré un facteur de division plutôt que de consolidation nationale. À ce sujet, il faut préciser qu'une pluralité d'identités se trouvèrent sur le territoire de l'Ukraine nouvellement indépendante et que certaines questions divisèrent déjà la population (indépendance de l'Ukraine, fondements de l'identité et l'histoire nationale, etc.). Par contre, les autorités politiques ukrainiennes ont favorisé l'utilisation d'un seul narratif lors de la réécriture de l'histoire nationale, laissant ainsi de côté toute possibilité de proposer une autre interprétation des faits historiques. Entre 2007 et 2009, un groupe de travail composé d'une douzaine d'historiens professionnels ont suggéré au gouvernement ukrainien de diversifier les perspectives présentées dans l'enseignement de l'histoire nationale permettant ainsi aux élèves et aux citoyens de former leur propre interprétation critique (Shevel, 2011). Or, cette suggestion n'est pas sans créer de tensions et sans poser de défis. Par exemple, comment est-il possible pour l'Ukraine de conserver une histoire nationale ethnocentrée tout en présentant d'autres perspectives d'analyse pouvant aller contre les narratifs dominants? Dans cet ordre d'idée, le modèle de l'Espagne post-Franco pourrait être un exemple intéressant à suivre où l'Ukraine utiliserait certains narratifs de l'ère soviétique comme fondation de narratifs tout en légitimant son indépendance sans toutefois exagérer les faits ou l'emphase mise sur ces derniers (Shevel, 2011).

Le régime politique présent en Ukraine peut également fournir des explications à savoir pourquoi la consolidation de l'identité nationale autour de la famine de 1932-1933 a

échoué. Si l'on se replace dans le contexte ukrainien du début des années 1990, le pays sortait de décennies d'autoritarisme, voire de totalitarisme à certains moments, sous la gouverne soviétique. L'avènement d'institutions parlementaires laisse cependant croire à une transition vers la démocratie. Cette progression vers une société démocratique explique sans doute l'imposition unilatérale de certaines politiques, du haut vers le bas de la hiérarchie politique (approche « top-down ») plutôt que par une approche pluraliste tel qu'il fut décrit précédemment. En effet, les premières mesures de politiques mémorielles ont été prises à majorité par décret présidentiel ou au sein d'un groupe restreint d'individus. De plus, la société civile semble peu présente et influente en Ukraine, du moins lors des premières années de son indépendance et en ce qui a trait aux politiques mémorielles de l'État, pour contester activement les narratifs imposés par l'État (Ischenko, 2011). Certes, quelques mouvements civils ont protesté contre la présence de monuments soviétiques (donc en faveur de leur destruction) dans le paysage urbain de l'Ukraine, ou encore contre la construction de projet immobilier sur des sites patrimoniaux (Ischenko, 2011). Toutefois, aucun regroupement civil ne semble avoir eu d'incidence significative sur les politiques mémorielles étatiques entre 1991 et 2013.

En conclusion, la victimisation s'est avérée la solution idéale pour légitimiser l'indépendance de l'Ukraine en choisissant de se distancer de son passé soviétique, et ainsi de sa voisine la Russie. Cette stratégie identifiait clairement l'URSS (et son héritière russe) comme persécuteur du peuple ukrainien. Cependant, pour les raisons décrites ci-dessus, le narratif de l'Holodomor comme mythe rassembleur de la nouvelle identité nationale ukrainienne ne représentait pas le meilleur choix pour remplir cet objectif. De plus, le peu d'attention accordé aux voix dissidentes dans le processus de réécriture de

l'histoire nationale démontre une transition vers la démocratie inachevée ainsi que des élites politiques peu enclines vers un pluralisme qui potentiellement détournerait le caractère ethnocentré de l'histoire nationale ukrainienne. Néanmoins, l'Ukraine postsoviétique illustre pertinemment les propos de Foucault tel qu'auparavant résumés dans le cadre théorique, c'est-à-dire que notre perception du passé et notre compréhension de l'histoire n'est qu'en réalité le résultat d'un travail écriture et d'interprétation d'un groupe dominant. Aller au-delà de ce cadre imposé exige de se distancer par rapport aux références sociales influençant notre interprétation de la mémoire collective tout en acceptant de remettre en question des éléments pris pour acquis par plusieurs générations précédentes et constituant l'assise de l'identité d'une nation.

Bibliographie

- Ambassade de l'Ukraine au Canada. (2012). *International recognition of Holodomor* [Site web]. Repéré le 15 avril 2017 à <http://canada.mfa.gov.ua/en/ukraine-%D1%81%D0%B0/holodomor-remembrance/holodomor-international-recognition>
- Anderson, Benedict. (1991). *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*. New-York, Verso.
- Assemblée parlementaire européenne. (2005, 13 décembre). *The concept of "nation"* [Rapport du comité des Affaires juridiques et droits humains (Doc. 10762)]. Repéré le 11 avril 2017 à <http://www.assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=11332&lang=en>
- Bennett, Tony. (1995). *The Birth of the Museum*. New-York: Routledge.
- Candea, Matei et Laura Jeffery. (2006). « The Politics of Victimhood ». *History and Anthropology*, 17(4) : 287-296.

Chatterley, Catherine D. (2015). "Canada's Struggle with Holocaust Memorialization: The War Museum Controversy, Ethnic Identity Politics, and the Canadian Museum for Human Rights". *Holocaust and Genocide Studies*, 29(2): 189-211.

Congrès des Ukrainiens-Canadiens. (2012). *Holodomor* [Site web]. Repéré le 21 avril 2017 à <http://www.ucc.ca/issues/holodomor/>

Conquest, Robert. (1986). *The Harvest of Sorrow: Soviet Collectivization and Terror-famine*. New-York: Oxford University Press.

Crew, Spencer R. (2017) "The Idea of a Human Rights Museum". *Human Rights Quarterly*, 39(1): 253-257.

Dean, David. (2013). "Museum as Sites for Historical Understanding, Peace and Social Justice: Views from Canada". *Peace and Conflict: Journal of Peace Psychology*, 19(4): 325-337.

Finkel, Evgeny. (2010). "In Search of Lost Genocide: Historical Policy and International Politics in Post-1989 Eastern Europe", *Global Society*, 24(1): 51-70.

Halbwachs, Maurice. (1992). *On Collective Memory*. Chicago, University of Chicago Press.

Hankivsky, Olena et Rita Kaur Dhamoon. (2013). « Which Genocide Matters the Most? An Intersectionality Analysis of the Canadian Museum of Human Rights ». *Revue canadienne de science politique*, 46(4): 899-920.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme. (2017). *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* [En ligne], Repéré le 15 avril 2017 à <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx>

Hobsbawm, Eric J. et Terence O. Ranger. (2006). *L'invention de la tradition*. Paris, Éditions Amsterdam.

Ischenko, Volodymyr. (2011). "Fighting Fences vs Fighting Monuments: Politics of Memory and Protest Mobilization in Ukraine". *Debatte*, 19(1-2): 369-395.

Jovic, Dejan. (2004). "Official memories in post-authoritarianism: an analytical framework", *Journal of Southern Europe and the Balkans*, 6(2): 97-108.

Kas'ianov, Georgii. (2010). "The Holodomor and the Building of a Nation", *Russian Politics and Law*, 48(5): 25-47.

Kas'ianov, Georgii. (2012, 4 mars). *The debate on law drafts on "Holodomor Denial" in Ukraine* [Site web]. Repéré le 17 avril 2017 à http://www.lph-asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=177%3Athe-debate-on-law-drafts-on-holodomor-denial-in-ukraine&catid=72%3Aukraine&Itemid=190&lang=en

Klymenko, Lina. (2016). "The Holodomor law and national trauma construction in Ukraine". *Canadian Slavonic Papers*, 58(4): 341-361.

- “Famine of 1932-33”, dans Kohut, Zenon E et al. (2013a). *Historical dictionary of Ukraine*. Lanham, Scarecrow Press.
- “Galicia (Ukr. Halychyna) Western Ukraine”, dans Kohut, Zenon E. et al. (2013b). *Historical dictionary of Ukraine*. Lanham, Scarecrow Press.
- “Historical Memory Politics”, dans Kohut, Zenon E. et al. (2013c). *Historical dictionary of Ukraine*. Lanham, Scarecrow Press.
- “Mace, James E. (18 February 1952-3 May 2004)”. dans Kohut, Zenon E. et al (2013d). *Historical dictionary of Ukraine*. Lanham, Scarecrow Press.
- “Regionalism”, dans Kohut, Zenon E. et al. (2013e). *Historical dictionary of Ukraine*. Lanham, Scarecrow Press.
- Korostelina, Karina V. (2014). *Constructing the narratives of identity and power: self-imagination in a young Ukrainian nation*. Lanham, Lexington Books.
- Kul’chyt’ski, Stanislav. (2015) “The Holodomor of 1932-1933: How and Why?”, dans Makuch, Andrij et Frank E. Sysyn, *Contextualizing the Holodomor: The impact of thirty years of Ukrainian famine studies*. Edmonton, Canadian Institute of Ukrainian Studies: 88-111.
- Kuzio, Taras. (2002). “History, Memory and Nation-Building in the Post-Soviet Colonial State”. *Nationalities Papers*, 30(2): 241-264.
- Loveman, Mara. (2005). « The Modern State and the Primitive Accumulation of Symbolic Power ». *American Journal of Sociology*, 110(6): 1651-1683.
- Luciuk, Lubomyr. (2009). *The Canadian Museum of Human Rights: A Canadian Ukrainian Perspective*, Mémoire présenté au comité consultatif du Musée canadien pour les droits de la personne au nom du Congrès des Ukrainiens-Canadiens.
- Marples, David. (2007). *Heroes and Villains*. Budapest, Central European University Press.
- Martin, Barbara. (2012). “Le Holodomor dans les relations russo-ukrainiennes (2005-2010). Guerre des mémoires, Guerre des identités”. *Relations internationales*, 150(2) : 103-116.
- Memorial to Holodomor Victims. (2017). *Holodomor Victims’ Memorial* [Site web]. Repéré le 19 avril 2017 à <http://www.memorialholodomor.org.ua/eng>
- Mistretta, Alfonso G. et Guido Zernatto. (1944). « Nation : The History of a Word », *Review of Politics*, 6(3): 351-366.
- Musée canadien pour les droits de la personne. (2010). *Content Advisory Committee Final Report to the Canadian Museum for Human Rights May 25, 2010* [Rapport du comité]. Repéré le 21 avril 2017 à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/mcdp-cmhr/NM104-1-2010-eng.pdf

Musée canadien pour les droits de la personne. (2014, 21 novembre). *L'histoire de l'Holodomor au Musée canadien pour les droits de la personne* [Site web]. Repéré le 21 avril 2017 à <https://droitsdelapersonne.ca/blogue/lhistoire-de-lholodomor-au-musee-canadien-pour-les-droits-de-la-personne>

Musée canadien pour les droits de la personne. (2017a). *À propos du musée* [Site web]. Repéré le 21 avril 2017 à <https://droitsdelapersonne.ca/a-propos-du-musee>

Musée canadien pour les droits de la personne. (2017b). *Briser le silence* [Site web]. Repéré le 21 avril 2017 à <https://droitsdelapersonne.ca/expositions/briser-le-silence>

Musée national ukrainien de Chicago. (2015). *Genocide/Holodomor* [Site web]. Repéré le 19 avril 2017 à <http://ukrainiannationalmuseum.org/project/genocide-holodomor/>

Musée ukrainien. (2017). *Holodomor : Genocide by Famine* [Site web]. Repéré le 19 avril 2017 à http://www.ukrainianmuseum.org/ex_080527holodomor-genocidebyfamine.html

Nora, Pierre. (2011). *Présent, nation, mémoire*. Paris, Gallimard.

Noiriel, Gérard. (2007). *À quoi sert "l'identité nationale"?*. Marseille, Agone.

Olick, Jeffrey K. (1999, novembre). "Collective Memory : The Two Cultures". *Sociological Theory*, 17(3): 333-348.

Plokhyy, Serhii. (2015). *The Gates of Europe: A History of Ukraine*. New-York, Basic Books.

Rada suprême d'Ukraine. (1993, 19 février). *Про заходи у зв'язку з 60-ми роковинами олодомору в Україні [Mesures relatives au 60^e anniversaire de l'Holodomor en Ukraine]* (Décret 38/93). Repéré le 7 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/38/93>

Rada suprême d'Ukraine. (1998, 26 novembre). *Про встановлення Дня пам'яті жертв голодоморів [Instauration de la Journée des victimes de l'Holodomor]* (Décret 1310/98). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/1310/98>

Rada suprême d'Ukraine. (2000, 31 octobre). *Про внесення змін до Указу Президента України від 26 листопада 1998 року N 1310 [Sur les amendements au Décret du Président de l'Ukraine le 26 Novembre, 1998 N 1310]* (Décret 1181/2000). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/1181/2000>

Rada suprême d'Ukraine (2002a, 20 mars). *Про заходи у зв'язку з 70-ми роковинами голодомору в Україні [Mesures dans le cadre du 70^e anniversaire de l'Holodomor en Ukraine]* (Décret 275/2002). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/275/2002>

Rada suprême d'Ukraine. (2002b, 28 novembre). *Про проведення парламентських слухань щодо вшанування пам'яті жертв голодомору 1932-1933 років [Sur la tenue des audiences parlementaires sur la commémoration des victimes de l'Holodomor de 1932-1933]* (Résolution 257-IV). Repéré le 16 avril 2017 à <http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/257-15>

Rada suprême d'Ukraine. (2002c, 28 novembre). *Про 70-ті роковини голодомору в Україні [Sur le 70^e anniversaire de l'Holodomor en Ukraine]* (Résolution 258-IV). Repéré le 9 avril 2017 à <http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/258-15>

Rada suprême d'Ukraine. (2002d, 6 décembre). *Про додаткові заходи у зв'язку з 70-ми роковинами голодомору в Україні [Sur les mesures supplémentaires dans le cadre de 70^e anniversaire Holodomor en Ukraine]* (Décret présidentiel 393/2002-рр). Repéré le 19 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/393/2002-%D1%80%D0%BF>

Rada suprême d'Ukraine. (2003a, 6 mars). *Про Рекомендації парламентських слухань щодо вшанування пам'яті жертв голодомору 1932-1933 років [Recommandations des audiences parlementaires commémorant les victimes de l'Holodomor de 1932-1933]* (Résolution 607-IV). Repéré le 24 avril 2017 à <http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/607-15>

Rada suprême d'Ukraine. (2003b, 17 avril). *Про перенесення дати проведення спеціального засідання Верховної Ради України щодо вшанування пам'яті жертв голодомору 1932-1933 років [Sur la date de transfert de la réunion spéciale de la Rada suprême d'Ukraine afin honorer la mémoire des victimes Holodomor de 1932-1933]* (Résolution 727-IV). Repéré le 24 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/727-15>

Rada suprême d'Ukraine. (2003c, 15 mai). *Про Звернення до Українського народу учасників спеціального засідання Верховної Ради України 14 травня 2003 року щодо вшанування пам'яті жертв голодомору 1932-1933 років [Appel au peuple ukrainien suite à la session extraordinaire de la Rada suprême d'Ukraine le 14 mai 2003 pour commémorer la mémoire des victimes de l'Holodomor 1932-1933]* (Résolution 789-IV). Repéré le 24 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/789-15>

Rada suprême d'Ukraine. (2004, 15 juillet). *Про внесення змін до Указу Президента України від 26 листопада 1998 року N 1310 [Sur les amendements du décret du Président de l'Ukraine le 26 Novembre, 1998 N 1310]* (Décret 797/2004). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/797/2004>

Rada suprême d'Ukraine. (2005a, 11 juillet). *Про додаткові заходи щодо увічнення пам'яті жертв політичних репресій та голодоморів в Україні [Sur les mesures supplémentaires pour perpétuer la mémoire des victimes des répressions politiques et de la famine en Ukraine]* (Décret 1087/2005). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/1087/2005>

Rada suprême d'Ukraine. (2005b, 4 novembre). *Про вшанування жертв та постраждалих від голодоморів в Україні* [*En rendant hommage aux victimes des famines*] (Décret 1544/2005). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/1544/2005>

Rada suprême d'Ukraine. (2006a, 12 octobre). *Про відзначення у 2006 році Дня пам'яті жертв голодоморів та політичних репресій* [*Sur les célébrations de la Journée en mémoire des victimes de l'Holodomor et des répressions politiques*] (Décret 868/2006). Repéré le 19 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/868/2006>

Rada suprême d'Ukraine. (2006b, 28 novembre). *Про Голодомор 1932-1933 років в Україні* [*On the Holodomor of 1932-1933 in Ukraine*] (Loi 376-V). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/376-16>

Rada suprême d'Ukraine. (2007, 28 mars). *Про заходи у зв'язку з 75-ми роковинами Голодомору 1932-1933 років в Україні* [*Mesures dans le cadre du 75^e anniversaire de l'Holodomor de 1932-1933 en Ukraine*] (Décret 250/2007). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/250/2007>

Rada suprême d'Ukraine. (2008, 25 septembre). *Про заходи у зв'язку з Днем пам'яті жертв голодоморів* [*Mesures dans le cadre de la Journée des victimes de l'Holodomor*] (Décret 856/2008). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/856/2008>

Rada suprême d'Ukraine. (2009, 23 janvier). *Про розсекречення, оприлюднення та вивчення архівних документів, пов'язаних з українським визвольним рухом, політичними репресіями та голодоморами в Україні* [*Sur les mesures de déclassification, promulgation et étude des documents d'archives liés au Mouvement de libération ukrainien, les famines et répressions politiques en Ukraine*] (Décret 37/2009). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/37/2009>

Rada suprême d'Ukraine. (2009, 12 juin). *Про додаткові заходи щодо вшанування пам'яті жертв Голодомору 1932-1933 років в Україні* [*Sur les mesures supplémentaires pour commémorer les victimes de l'Holodomor de 1932-1933 en Ukraine*] (Décret 432/2009). Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/432/2009>

Rada suprême d'Ukraine. (2010, 18 février). *Про надання Державному музею "Меморіал пам'яті жертв голодоморів в Україні" статусу національного* [*Sur l'octroi du statut de musée national au Mémorial des victimes de la famine en Ukraine*] (Décret 188/2010). Repéré le 19 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/show/188/2010>

Rada suprême d'Ukraine. (2013, 19 août). *Про заходи у зв'язку з 80-ми роковинами Голодомору 1932 - 1933 років в Україні* [*Mesures en lien avec le 80^e anniversaire de l'Holodomor de 1932-1933 en Ukraine*] (Décret 430/2013). Repéré le 4 avril 2017 à <http://zakon2.rada.gov.ua/laws/show/430/2013>

- Rada suprême d'Ukraine. (2017). *Documents by Author and Type (Decree of the President of Ukraine)* [Site web]. Repéré le 10 avril 2017 à <http://zakon4.rada.gov.ua/laws/main>
- Renan, Ernest. (1992). *Qu'est-ce qu'une nation? et autres essais politiques*. Paris, Presses Pocket.
- Rieff, David. (2016). *In praise of forgetting*. New Haven, Yale University Press.
- Roudometof, Victor. (2003). "Introduction: Beyond Commemoration: The Politics of Collective Memory". *Journal of Political and Military Sociology*, 31(3): 161-169.
- Rudnytskyi, Omelian et al. (2015). "Demography of a man-made human catastrophe: The case of massive famine in Ukraine 1932-1933", *Canadian Studies in Population*, 42(1-2): 53-80.
- Sereda, Viktoriya. (2016). "Transformation of Identities and Historical Memories in Ukraine after the Euromaidan: National, Regional, Local Dimensions". Présentation au 12e séminaire annuel Danyliw, Université d'Ottawa.
- Shevel, Oxana. (2011). "The Politics of Memory in a Divided Society: A Comparison of Post-Franco Spain and Post-Soviet Ukraine". *Slavic Review*, 70(1): 137-164.
- Snyder, Timothy. (2010). *Bloodlands*. New-York, New-York Basic Books.
- Strauss, Scott. (2001). "Contested meanings and conflicting imperatives: a conceptual analysis of genocide". *Journal of Genocide Research*, 3(3): 349-375.
- Sysyn, Frank E. (2015). "Thirty Years of Research on the Holodomor: A Balance Sheet", dans Makuch, Andrij et Frank E. Sysyn, *Contextualizing the Holodomor: The impact of thirty years of Ukrainian famine studies*. Edmonton, Canadian Institute of Ukrainian Studies: 1-13.
- Therault, Henry C. (2010). "Genocidal Mutation and the Challenge of Definition". *Metaphilosophy*, 41(4): 481-524.
- Vivian, Bradford. (2010). *Public Forgetting: The Rhetoric and Politics of Beginning Again*. University Park, The Pennsylvania State University Press.
- Wedeen, Lisa. (1999). "Believing in Spectacles", dans *Ambiguities of domination: politics, rhetoric, and symbols in contemporary Syria*. Chicago, University of Chicago Press: 1-31.